



Évaluation du projet
«Prévenir les conflits
intercommunautaires et
contribuer à la consolidation
de la paix à travers le
développement d'un
pastoralisme résilient dans la
zone transfrontalière de Diffa
et du Kanem (Niger/Tchad)»

Série évaluation de projet
01/2022

Évaluation du projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)»

UNJP/NER/062/PBF – UNJP/CHD/048/PBF

Citer comme suit:

FAO. 2022. *Évaluation du projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)»*. Série évaluation de projet, 01/2022.] Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN

© FAO, 2022



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale [langue] est celle qui fait foi.»

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Photographies en couverture: ©FAO/Giulio Napolitano, ©FAO/Luis Tato, ©FAO/Luis Tato, ©FAO/Luis Tato

Résumé

Ce document présente l'évaluation des réalisations du projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad), mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM)».

Au niveau méthodologique, les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont ceux, revus et adaptés, du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, eux-mêmes basés sur les critères développés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE). Une attention particulière a été portée au choix des informateurs afin d'assurer que les sous-groupes de populations vulnérables et/ou marginalisés soient représentés. La collecte de données a fait l'objet d'une approche hybride, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés et des groupes de discussion, ainsi qu'un recueil de témoignages à travers la technique adaptée de l'approche du «changement le plus significatif». L'analyse s'est basée sur l'organisation, la comparaison et la synthèse systématiques des informations et des données.

L'enquête a constaté que la situation observée de part et d'autre de la frontière du Niger et du Tchad est à maints égards comparable (difficultés environnementales, économiques et sociales qui cumulent leurs impacts) ce qui justifie la pertinence de l'intervention. Des deux côtés, l'impact du projet est jugé positivement, notamment en ce qui concerne l'implication des femmes dans la gestion des conflits et les espaces de dialogue rendus possibles grâce aux clubs Dimitra, qui ont acquis une reconnaissance et une notoriété publique. D'autre part, le niveau économique des jeunes et des femmes s'est amélioré grâce aux activités génératrices de revenus proposées par le projet. Cette amélioration des conditions, associée au succès des espaces de dialogue intercommunautaires, semble prometteuse pour l'avenir.

Sur la base des résultats obtenus de part et d'autre de la frontière, le projet mériterait d'être suivi d'une deuxième phase. Compte tenu du succès des clubs Dimitra, il semblerait en outre stratégique d'identifier et de mettre en place des mécanismes qui permettent la diffusion de ces clubs à moindre coût et qui reposent sur les capacités techniques et financières locales.

Table des matières

Résumé	iii
Remerciements	vii
Abréviations, sigles et acronymes	viii
Résumé exécutif.....	ix
1. Introduction	1
1.1 Finalité de l'évaluation	1
1.2 Destinataires visés.....	1
1.3 Portée et objectif de l'évaluation.....	1
1.4 Méthodologie.....	2
1.5 Limites	5
1.6 Structure du rapport	6
2. Historique et contexte du projet	7
2.1 Contexte du projet	7
2.2 Théorie du changement	10
3. Observations	13
3.1 Pertinence et cohérence du projet	13
3.2 Efficacité du projet	15
3.3 Efficience du projet	18
3.4 Impact du projet.....	21
3.5 Appropriation et durabilité du projet	23
3.6 Efficacité du partenariat.....	24
3.7 Dimension catalytique du projet.....	25
4. Changement le plus significatif.....	27
5. Enseignements tirés	29
6. Conclusions et recommandations.....	31
6.1 Conclusions.....	31
6.2 Recommandations	33
Bibliographie.....	35
Appendice 1. Liste des personnes interrogées.....	37
Appendice 2. Questions d'évaluation	39

Encadrés, figure et tableaux

Encadrés

Encadré 1. Les clubs Dimitra, clubs d'écoute communautaires pour l'autonomisation des femmes et des hommes.....	17
Encadré 2. Témoignage du président du club d'écoute Dimitra des jeunes le 2 juillet 2021 à Mao (Tchad).....	21
Encadré 3. Témoignage d'un chef traditionnel dans la région de Diffa (Niger).....	22

Figure

Figure 1. Théorie du changement du projet.....	10
------------------------------------------------	----

Tableaux

Tableau 1. Cadre d'échantillonnage de l'évaluation.....	4
Tableau 2. Niveau de réalisation au Niger (FAO).....	19
Tableau 3. Niveau de réalisation au Tchad (FAO et PAM)	20

Remerciements

Le Bureau de l'évaluation (OED) de la FAO souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette évaluation réalisée par l'équipe d'évaluation composée de Luc Lafrenière, consultant international (chef d'équipe), Abdoul Karim Mamalo, consultant national (Niger), Ramatou Garba, consultant national (Niger), Pabamé Sougnabé, consultant national (Tchad), et Mme Diane Abi Khalil, gestionnaire de l'évaluation à l'OED.

L'évaluation a été menée avec l'assistance précieuse des membres du personnel de la FAO au Niger et au Tchad. Leurs idées, connaissances, conseils et commentaires ont rendu possible cette évaluation.

L'évaluation a bénéficié des contributions d'autres parties prenantes, dont les fonctionnaires de la Haute Autorité à la consolidation de la paix du Niger et du Gouvernement tchadien, les organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, les organisations communautaires des zones d'intervention du projet et le personnel des autres agences des Nations Unies (FAO, Programme alimentaire mondial et Bureau d'appui à la consolidation de la paix). Leurs contributions ont été fondamentales pour le travail de l'équipe et considérablement appréciées.

Abréviations, sigles et acronymes

APEBA	Association pour la promotion et l'éducation de base
CFA	Communauté financière africaine
covid-19	Maladie à coronavirus 2019 (<i>Coronavirus disease 2019</i>)
DAO	Dossier d'appel d'offres
FACPAD	Fédération des associations et collectifs pastoraux de Diffa
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HACP	Haute Autorité à la consolidation de la paix (Niger)
OED	Bureau de l'évaluation de la FAO
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PBF	Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies
STD	Service technique déconcentré

Résumé exécutif

Introduction

1. Ce document présente l'évaluation des réalisations du projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)», financé par le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) et mise en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM)». Cette évaluation fournit des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, ainsi que sur les éléments pour lesquels le projet a été moins efficace qu'attendu. L'évaluation couvre l'intégralité de la période de mise en œuvre du projet, à savoir du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.
2. Au niveau méthodologique, les critères d'évaluation utilisés sont ceux du PBF revus et adaptés, ces critères étant eux-mêmes basés sur les critères développés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2019). Dans le choix de ses informateurs, l'équipe d'évaluation a identifié les sous-groupes de populations vulnérables et/ou marginalisés et s'est assurée qu'ils ont été inclus dans le processus de collecte de données en appliquant des mesures de mitigation aux contraintes et défis pouvant peser sur leur participation. Cela inclut les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et toutes les autres personnes qui sont généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été adoptée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés et des groupes de discussion, ainsi que la technique adaptée des témoignages sur le «changement le plus significatif». L'approche a permis de s'assurer que l'évaluation est ciblée, sensible au genre et intègre explicitement les approches basées sur les droits humains dans la gestion des données.
3. La réalisation de l'évaluation a dû composer avec certains facteurs limitants. Elle a directement subi les impacts des problématiques d'ordre sanitaire et sécuritaire, les membres de l'équipe basés à l'étranger n'ayant pu se rendre sur le terrain. De plus, étant donné la faiblesse des infrastructures dans les capitales et des conditions de communication, aussi bien au Niger qu'au Tchad, les membres internationaux de l'équipe n'ont pu participer à toutes les rencontres avec les parties prenantes locales. Au Niger, certaines communautés n'ont pu faire l'objet de visites et un déplacement des informateurs vers les capitales régionales a par conséquent été privilégié; il s'en est suivi une baisse du nombre de personnes interrogées et un échantillon des personnes rencontrées moins diversifié que ce qui était initialement souhaité. Au Tchad, la mission d'évaluation a d'abord été retardée en raison de l'interdiction aux missions de terrain d'accéder à la zone du projet pour des raisons de sécurité. Certaines zones du projet n'ont pas été accessibles à l'évaluation et les données des zones évaluées ont été extrapolées aux autres zones. Toutefois, ces contraintes n'ont pas affecté la qualité des données recueillies.

Observations principales

4. Les missions de terrain et les entretiens avec les parties prenantes ont permis de conclure que la situation observée de part et d'autre de la frontière du Niger et du Tchad, qui fait l'objet de l'intervention du projet, est à maints égards comparable. Des deux côtés de la frontière, un ensemble de difficultés environnementales, économiques et sociales cumulent leurs impacts et justifient la pertinence de l'intervention.

5. L'efficacité du projet a été jugée de manière assez positive des deux côtés. La pandémie de covid-19 (maladie à coronavirus 2019) et l'insécurité ont toutefois représenté des obstacles conséquents à l'efficacité du projet, aussi bien au Niger qu'au Tchad.
6. L'analyse de l'efficacité met en relation les objectifs du projet et la mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles nécessaires à l'atteinte de ces objectifs. Dans le contexte tchadien, l'équipe d'évaluation a constaté que le démarrage du projet a connu des difficultés de coordination qui ont accru les coûts et réduit l'efficacité du démarrage du projet. Au Niger, l'évaluation a noté une insuffisance au niveau du montage institutionnel du projet et l'absence de concertations régulières entre les parties prenantes partenaires. Certains opérateurs ont travaillé chacun de leur côté sans réelle coordination.
7. De manière globale, l'évaluation considère que l'impact du projet a été satisfaisant. Du côté tchadien, l'impact du projet semble avoir été essentiellement social et économique: expérience de rôles non traditionnels pour les femmes, diversification des sources de revenus, transhumance apaisée, mise en lumière de solutions aux conflits. Les clubs Dimitra ont également permis d'amorcer une réconciliation avec les ethnies minoritaires et d'ouvrir la discussion sur des problèmes entre agriculteurs réfugiés, autochtones et éleveurs sédentaires. Le renforcement de l'engagement des autorités locales tchadiennes dans la prise en charge des conflits dans les zones transfrontalières a également été observé.
8. Du côté nigérien, des impacts sociaux et techniques ont été notés bien que quelques difficultés aient été observées. Les différents intervenants rencontrés ont montré leur engagement et leur disponibilité à accompagner le projet dans la prise en charge de la protection sociale, de la résolution des conflits et de la cohésion sociale. Les actions du projet notamment la formation des bénéficiaires sur les outils de médiation et la consolidation de la paix ont contribué à renforcer les valeurs de solidarité et de cohésion sociale non seulement parmi les bénéficiaires mais aussi au sein de leur communauté.
9. Le changement le plus significatif indiqué par les personnes interrogées concerne l'implication des femmes dans la gestion des conflits. Elles se sentent plus libres de s'exprimer et sont maintenant plus impliquées et considérées. Le deuxième changement significatif est relatif aux espaces de dialogues rendus possibles grâce aux clubs Dimitra.
10. L'équipe d'évaluation considère que l'appropriation du projet est satisfaisante, bien que certaines lacunes semblent apparaître quant à la durabilité des acquis. Bien que les jeunes et les femmes qui sont les principaux bénéficiaires du projet aient été impliqués et responsabilisés dans toutes les activités principales, la question de la pérennité des acquis du projet et de leur appropriation par les populations reste aujourd'hui une préoccupation majeure. Le caractère transfrontalier a été identifié de part et d'autre comme un facteur essentiel de durabilité. Capitalisant sur l'expérience et les principes de consultation et de dialogue développés pendant la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires ont également identifié et mis en œuvre eux-mêmes plusieurs initiatives, ce qui représente un gage d'appropriation et de pérennisation.
11. Le climat d'insécurité autour du lac Tchad et les mesures prises par les États contre la pandémie de covid-19, notamment la fermeture des frontières, ont constitué des handicaps majeurs. L'évaluation considère que la coordination des partenariats transfrontaliers a été déficiente. Des rencontres de concertation périodiques devaient réunir les acteurs des deux pays, mais aucune de ces rencontres ne semble avoir vu le jour.

12. Le renforcement des capacités et la formation des bénéficiaires ont été bien perçus par les bénéficiaires et les partenaires qui ont intérêt à apprendre du projet. Si une diminution des conflits est observée aujourd'hui, elle apparaît le résultat de la sensibilisation et des espaces de dialogues mis en place par le projet, qui ont permis une prise de conscience des coûts financiers et sociaux des conflits.

Conclusions et recommandations

13. L'analyse des documents et les entretiens avec les parties prenantes ont confirmé la pertinence du projet. La mise en place des clubs d'écoute Dimitra a été reconnue comme une excellente porte d'entrée pour la discussion, compte tenu du besoin réel des populations de dialoguer et d'échanger sur les transformations que leurs communautés vivent et endurent. L'autonomisation des jeunes et des femmes a été reconnue comme une stratégie qui a permis d'occuper ces groupes sociaux et a participé à la réduction des conflits. En outre, la qualité des relations entre les groupes ethniques et entre communautés hôtes et déplacées a connu une avancée significative.
14. Du côté tchadien, le projet a eu des impacts positifs qui vont dans le sens souhaité, même s'il est évident que ces avancées ne suffisent pas et devront être poursuivies. Le projet a produit des effets encourageants et tangibles qui laissent augurer que les populations épouseront à l'avenir des comportements et attitudes favorables au dialogue et à la gestion pacifique des conflits. Cette conclusion est partagée du côté nigérien, où l'on note que la gestion et les mécanismes de mise en œuvre du projet ont eu l'effet positif de permettre aux populations locales concernées de discuter ouvertement et librement des questions importantes. Les témoignages indiquent en particulier que les clubs Dimitra ont acquis une reconnaissance et une notoriété publique et, d'autre part, que le niveau économique des jeunes hommes et des femmes s'est beaucoup amélioré à travers les activités génératrices de revenus.
15. La durabilité des actions du projet est probable. En effet, les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont eu des effets positifs pour les communautés. Les populations sont conscientes maintenant de leurs capacités à initier et à conduire des actions bénéfiques et durables pour peu qu'elles aient le leadership nécessaire. La collaboration avec des partenaires tels que la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP) au Niger, le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a donné un écho international à l'initiative et renforce les possibilités d'exploitation de l'expérience. Les responsables du PBF ont été les premiers à reconnaître que l'expérience des clubs Dimitra est répétée actuellement avec succès dans de nombreux pays à travers le monde. Quant à la FAO, elle obtient de bons résultats sur cette approche et se propose donc de la partager avec ses partenaires à travers le monde.
16. Les résultats du projet de part et d'autre de la frontière amène l'évaluation à considérer que le projet mériterait d'être suivi d'une deuxième phase. Compte tenu du succès des clubs Dimitra, il semble stratégique d'identifier et de mettre en place des mécanismes qui permettent la diffusion de ces clubs à moindre coût et qui reposent sur les capacités techniques et financières nationales. Alors que l'impact des clubs est positif au niveau local, nombre de conflits doivent encore être réglés entre communautés. La mise en place des clubs dans un plus grand nombre de villages permettrait de mettre en place des réseaux qui pourraient avoir un impact sur d'autres types de problématiques.
17. Selon l'ensemble des parties prenantes interrogées, le succès réside dans l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires. C'est à cette condition que les mécanismes et les outils mis en place ainsi que les actions entreprises auront une probabilité forte d'assurer la durabilité des acquis.

1. Introduction

1.1 Finalité de l'évaluation

18. Ce rapport présente l'évaluation des réalisations du projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)» et de sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix au Niger et au Tchad, dans les domaines de la transhumance et des mécanismes consultatifs de gestion des conflits. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint ses objectifs et ses résultats en matière de consolidation de la paix, l'évaluation fournit des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies dans ce domaine mais aussi sur les éléments pour lesquels le projet a été moins efficace qu'escompté. En ce sens, l'évaluation du projet requise par son bailleur de fonds, le Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF), vise à la fois l'appréciation de son impact par rapport aux objectifs visés et le recueil de leçons pouvant contribuer aux interventions de consolidation de la paix. L'évaluation a couvert toute la période de mise en œuvre du projet, à savoir du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.

1.2 Destinataires visés

19. Les destinataires visés par l'évaluation sont les Gouvernements du Tchad et du Niger, les agences du système des Nations Unies impliquées – le PAM (Programme alimentaire mondial) et la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) – ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet. Les résultats de l'évaluation devraient également être partagés avec les autorités locales et les populations dans les zones de mise en œuvre du projet.

1.3 Portée et objectif de l'évaluation

1.3.1 Portée

20. L'évaluation a examiné le processus de mise en œuvre du projet et les résultats liés à la consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet, sur d'autres données de suivi recueillies en lien avec les produits et les résultats du projet ainsi que sur des documents relatifs au contexte dans les zones de mise en œuvre du projet. L'évaluation s'est concentrée sur les résultats en matière de consolidation de la paix. Les projets de consolidation de la paix adoptent souvent des approches privilégiant des domaines thématiques qui recoupent différents objectifs de développement ou humanitaires. Cette évaluation comprend par conséquent une réflexion sur les progrès réalisés dans le domaine thématique concerné de la transhumance transfrontalière, mais aussi sur la mesure dans laquelle ces progrès peuvent ou non avoir contribué à traiter un facteur de conflit pertinent.

1.3.2 Objectifs

21. Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants:
- i. évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en ce qui concerne: i) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix les plus pertinents; ii) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du Niger et du Tchad; iii) la mise à profit par le projet de la valeur ajoutée du Système des Nations Unies au Niger et au Tchad; et iv) la manière dont le

- projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité aux questions de jeunes et de genre au Niger et au Tchad;
- ii. évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles, ses systèmes de gestion et de fonctionnement ainsi que son ratio coût-efficacité;
 - iii. évaluer si le soutien apporté par le PBF a permis de promouvoir les initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et d'assurer l'égalité des sexes;
 - iv. évaluer si le projet a été mis en œuvre dans le cadre d'une approche sensible aux conflits;
 - v. documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons qui ressortent du projet;
 - vi. fournir des recommandations réalisables pour la programmation future ou une éventuelle poursuite des activités;
 - vii. alimenter l'évaluation formative globale.

1.3.3 Questions d'évaluation

22. La liste exhaustive des questions et sous-questions d'évaluation sont présentées à l'appendice 2.

1.4 Méthodologie

23. Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont ceux du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, eux-mêmes basés sur les critères développés par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2019), qui ont été revus et adaptés pour l'évaluation du présent projet.
24. Malgré des défis importants liés à la sécurité qui seront présentés dans la suite de l'analyse, l'équipe d'évaluation a identifié les sous-groupes de population vulnérables et/ou marginalisés et s'est assurée qu'ils ont été inclus dans le processus de collecte de données en appliquant des mesures de mitigation aux contraintes et défis pouvant peser sur leur participation. Cela inclut les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et toutes les autres personnes généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Les évaluateurs ont été conscients des biais potentiels que peuvent générer certaines méthodes d'échantillonnage et se sont efforcés d'inclure l'ensemble des groupes de parties prenantes appropriés et de favoriser la diversité des outils de collecte de données. Divers groupes de parties prenantes ont été spécifiés dans le plan d'échantillonnage présenté dans le tableau 1. Les biais potentiels pour cette évaluation peuvent concerner le genre, la classe sociale ou l'accessibilité de certaines zones (en favorisant les personnes les plus accessibles).

1.4.1 Méthodologie d'évaluation

25. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été adoptée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés et des groupes de discussion et une adaptation de la technique du «changement le plus significatif». Cette approche hybride a enrichi la collecte des données et a permis de trianguler certaines conclusions clés de l'évaluation.
26. L'approche a également permis de s'assurer que l'évaluation est ciblée, sensible au genre et intègre explicitement les approches basées sur les droits humains en matière de gestion des données. L'évaluation a utilisé par exemple des méthodes participatives sensibles au genre pour recueillir les informations pertinentes à ses objectifs. Les données ont en outre été ventilées par

sexe et selon d'autres paramètres pertinents indiqués dans le cadre logique révisé du document de projet.

27. Les données qualitatives ont principalement été collectées à partir des groupes de discussion, des entretiens avec les informateurs-clés et des témoignages sur le changement le plus significatif, alors que les données quantitatives ont été principalement tirées de sources de données secondaires telles que les rapports de suivi du projet.
28. Les données relatives au niveau de réalisation des produits ont été principalement tirées des documents de projet, des rapports trimestriels et des rapports annuels préparés pour le Fonds pour la consolidation de la paix.

1.4.1.1 Des entretiens semi-dirigés avec des informateurs-clés

29. Une des méthodes d'enquête utilisées par l'équipe est celle des entretiens semi-dirigés. Sur la base d'un exercice de catégorisation, 13 catégories de parties prenantes ont été identifiées. Pour chaque catégorie, un échantillonnage a été réalisé pour assurer une bonne représentation du groupe visé. Lorsque les entretiens s'adressaient à une communauté où le projet a été mis en œuvre, l'équipe s'est efforcée par exemple d'interroger un échantillon de cette population en s'assurant de la représentation des jeunes et des femmes en nombre significatif.
30. Les répondants ont été encouragés à fournir des exemples et à communiquer davantage sur les différents aspects des sujets qui les intéressent ou leur semblent importants compte tenu des critères d'évaluation du projet. Cela a pu mener à soulever des enjeux et des questions que l'équipe n'avait pas anticipés.
31. L'équipe a testé au préalable les questions de l'entretien semi-structuré avant de les appliquer plus largement. Cela a permis de détecter et élaborer à l'avance les ajustements potentiels à apporter au questionnaire.

1.4.1.2 Les groupes de discussion

32. Les groupes de discussion sont des discussions facilitées par les évaluateurs, tenues en petits groupes de personnes qui ont un intérêt ou des connaissances spécialisées sur un sujet particulier. Ces séances réunissent généralement six à douze personnes, mais le nombre de participants a été ajusté en fonction des mesures de sécurité et de prévention préconisées dans le contexte de pandémie de covid-19 (*Coronavirus disease* 2019). Elles ont été organisées autour d'une courte liste de questions permettant de guider les échanges. Ce processus vise à approfondir l'information et les hypothèses développées. Les groupes de discussion ont duré entre une et deux heures selon les cas.
33. Ces discussions ont permis d'avoir accès aux idées et opinions de ceux et celles qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas s'exprimer dans de plus grands groupes. Elles ont pu renseigner l'équipe d'évaluation sur les réalités et les opinions des différents groupes de parties prenantes et plus particulièrement ceux des jeunes ou des femmes qui représentent les populations cibles de ce projet. Les groupes de discussion ont également été utilisés pour interroger des personnes disposant de savoirs et connaissances spécialisés sur un aspect du projet. Par exemple, des groupes réunissant exclusivement des éleveurs ou des agriculteurs ont été constitués.
34. Les groupes de discussion ont été utilisés pour générer un aperçu qualitatif de la perception des répondants sur le projet et produire des citations directes représentatives des idées des groupes concernés.

1.4.1.3 Échantillon et cadre d'échantillonnage

35. Le tableau 1 présente le cadre d'échantillonnage de l'évaluation.

Tableau 1. Cadre d'échantillonnage de l'évaluation

Répondants	Nombre prévu par pays
1- Personnel de la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP) Niger/ du Gouvernement tchadien, du Ministère de l'environnement	3
2- Personnel des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Programme alimentaire mondial)	4
3- Membres des comités de gestion des conflits	40 (20 hommes/20 femmes)
4- La représentante des associations de femmes	8
5- Le représentant des pasteurs transhumants	8
6- Représentants des agropasteurs	8
7- Représentants des agriculteurs maraîchers et pluviaux	8
8- Représentants des jeunes	8
9- Représentants des forces de défense et de sécurité	8
10- Chefs traditionnels dans les localités du projet	10
11- Représentants des autorités religieuses, traditionnelles, locales, etc.	10
12- Personnel des services déconcentrés (agriculture, élevage)	8
13- Population (en s'assurant d'un échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge et de groupe socio-linguistique)	60 (50 % hommes, 50 % femmes, 50 % - 35 ans)

1.4.1.4 Changement le plus significatif

36. La technique du «changement le plus significatif» (*Most Significant Change* en anglais) est une forme d'observation et d'évaluation participative. Elle implique le recueil et la sélection de témoignages sur les transformations survenues pendant la période de mise en œuvre du projet. Cette technique peut être utilisée pour des projets où il est difficile de prédire à l'avance et avec précision les changements désirés et donc difficile d'établir des indicateurs de mesure du changement prédéfinis.

1.4.2 Considérations sur les limites des méthodes de collecte de données

37. L'évaluation a combiné plusieurs approches telles que des revues documentaires et différentes méthodes de collecte de données primaires. L'étude documentaire a été utilisée au début de l'évaluation, pendant la collecte des données et au stade de la triangulation des informations. Elle présente l'avantage d'être peu coûteuse et d'obtenir les données de manière relativement rapide et facile selon la richesse de la littérature et des rapports et la disponibilité des parties prenantes du projet. La limite de cette méthode tient à la qualité des informations présentes dans les rapports du programme qui est intrinsèquement difficile à vérifier et au fait que les rapports écartent naturellement les informations tacites et informelles.

38. Les enquêtes sur le terrain représentent l'outil principal utilisé par l'évaluation pour recueillir les informations pertinentes. Dans le travail présent, les évaluateurs se sont efforcés de faire en sorte que les informateurs clés échantillonnés reflètent de manière adéquate la diversité des parties prenantes des différentes interventions des partenaires de mise en œuvre.

39. Les évaluateurs se sont déplacés pour rencontrer la plupart des parties prenantes le plus près possible de leur résidence. Cependant, étant donné les conditions sécuritaires difficiles des deux côtés de la frontière, les visites dans les villages de mise en œuvre du projet n'ont pas toujours été possibles. Au Niger plus particulièrement, les évaluateurs n'ont pu se déplacer dans les communautés où le projet a été mis en place. Ils ont invité les personnes cibles à se rendre au chef-lieu de région, à Diffa. Au Tchad, certains entretiens ont été réalisés par téléphone.

1.4.3 Validité et fiabilité des données

40. Tout au long de cette évaluation, une attention particulière a été accordée à la gestion des données afin d'assurer leur validité et leur fiabilité. L'équipe d'évaluation a préalablement testé les outils de collecte de données afin d'ajuster l'approche sur la base des informations reçues pendant cette période. Les évaluateurs ont utilisé plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données afin de trianguler les informations recueillies.

1.4.4 Analyse des données

41. L'analyse des données s'est basée sur l'organisation, la comparaison, la triangulation et la synthèse systématiques des informations et des données obtenues à travers les différentes méthodes afin de garantir un niveau minimum de validité des analyses. En outre, les évaluateurs ont apprécié les résultats du projet sur la base des preuves recueillies pendant l'évaluation.
42. Avant sa finalisation, le rapport préliminaire a été partagé avec les parties prenantes afin de garantir un niveau supplémentaire de triangulation des analyses et de favoriser l'appropriation des conclusions de l'évaluation. Ce partage a été l'occasion pour l'équipe de confronter les tendances observées à partir de la collecte de données primaires aux réactions du groupe de contrôle, ce dernier étant en mesure de fournir des informations supplémentaires, de signaler les principales lacunes dans les données ou erreurs d'interprétation et de valider les résultats.

1.4.5 Confidentialité et code éthique de l'évaluation

43. L'évaluation a été réalisée conformément aux normes et standards du Groupe d'évaluation des Nations Unies (GNUE, 2016), ainsi qu'aux directives éthiques pour les évaluations dans le système des Nations Unies (GNUE, 2008).
44. Des garanties spécifiques ont été mises en place pour garantir la sécurité (tant physique qu'émotionnelle) des répondants et des collecteurs de données. Les principales considérations éthiques critiques pour la collecte des données ont déjà été finalisées et intégrées dans la conception de l'évaluation. Plus précisément, les questions relatives aux droits, à la paix et à la sécurité sont susceptibles de constituer des informations sensibles. Ainsi, l'anonymat des personnes interrogées, ainsi que la non-attribution des réponses recueillies ont été soigneusement préservés. Certaines citations directes attribuées à leur auteur ont fait l'objet d'une autorisation écrite recueillie par l'équipe d'évaluation.
45. Les évaluateurs ont veillé à créer un «espace sûr» permettant à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont sentis exclus des activités du projet, ou qui sont autrement vulnérables, de s'exprimer. Pour chaque participant, le consentement éclairé à participer à l'évaluation a été recueilli.

1.5 Limites

46. La réalisation de l'évaluation a été directement confrontée aux problématiques d'ordre sanitaire et sécuritaire. Tout d'abord, étant donné les restrictions aux voyages imposées par la pandémie de covid-19, les membres de l'équipe basés à l'étranger (M. Lafrenière et Mme Abi Khalil) n'ont pu se rendre sur le terrain. Leur appui a dû être apporté à distance à travers des échanges de courriels et des téléconférences. Ils ont pu participer aux entretiens quand les moyens de communication le permettaient; compte tenu de l'insuffisance des infrastructures dans les capitales, leur participation a été très limitée. Les conditions des infrastructures de communication

internes du Niger et au Tchad n'ont pas permis leur participation aux rencontres avec les parties prenantes locales.

47. Les conditions sécuritaires dans les zones du projet ont également eu un impact notable sur l'évaluation. Au Niger, après plusieurs retards engendrés par la situation sécuritaire, les consultants ont pu se rendre à Diffa, capitale régionale. Cependant, il ne leur a pas été possible de se rendre dans les communautés de mise en œuvre du projet. La solution adoptée a ainsi consisté à inviter des représentants des communautés à se déplacer à Diffa (une ou deux nuitées étant donné la distance) pour y être interrogés. Cette solution a eu plusieurs impacts sur l'évaluation: le nombre de personnes interrogées a dû être revu à la baisse étant donné les coûts et la disponibilité des bénéficiaires; l'échantillon n'est pas aussi diversifié que ce qui était souhaité initialement. Il était effectivement parfois difficile à certains groupes, en particulier aux femmes, de se déplacer pour des raisons pratiques (responsabilités familiales) et culturelles (il n'est pas toujours acceptable pour les femmes de voyager seules). Troisièmement, l'équipe d'évaluation a dû dépendre du personnel associé au projet (Nations Unies et société civile) pour l'identification des représentants communautaires. L'équipe d'évaluateurs n'a donc pas eu de contrôle sur la composition de l'échantillon et sur la nature aléatoire des personnes interrogées.
48. Certaines mesures de mitigation ont été entreprises, dont une triangulation via des appels téléphoniques aléatoires à des membres des organisations civiles dans les communautés de mise en œuvre du projet. Cependant, la faiblesse de la couverture téléphonique de la zone n'a pas permis de joindre un nombre significatif de personnes.
49. Au Niger, les évaluateurs ont pu interroger au total 53 personnes dont 10 femmes et 43 hommes issus de Niamey pour les représentants des organisations de la société civile, du gouvernement et du Système des Nations Unies, de la ville de Diffa pour les services techniques de l'État et des quatre communes de Gusekérou, Kabléwa, Nguigi et Ngourti pour les populations cibles.
50. Au Tchad, la mission de l'évaluateur a d'abord été retardée en raison de l'interdiction d'accès à la zone du projet pour les missions de terrain. La mission d'évaluation a été entreprise dès sa réouverture. Certaines zones du projet n'ont pas été accessibles à l'évaluation et les données des zones évaluées ont été extrapolées aux autres zones.
51. Au Tchad, l'évaluateur a pu interroger:
 - i. 20 personnes ressources réparties comme suit: trois membres du gouvernement au niveau central, sept membres du personnel des Nations Unies (FAO, PAM), sept agents de l'État au niveau déconcentré et trois membres de la société civile;
 - ii. environ 300 bénéficiaires qui ont participé aux groupes de discussion dont plus de 80 pour cent de femmes.

1.6 Structure du rapport

52. Après l'introduction de la section 1, la section 2 présente l'historique et le contexte du projet; la section 3 expose les résultats de l'évaluation basés sur les questions d'évaluation, suivis par les enseignements tirés dans la section 4. Enfin, les conclusions et les recommandations sont détaillées dans la section 5.
53. Deux appendices complètent le rapport: l'appendice 1 (liste des personnes interrogées) et l'appendice 2 (questions d'évaluation).

2. Historique et contexte du projet

2.1 Contexte du projet

2.1.1 Présentation du contexte et des dynamiques de conflits

54. Ces dernières années, le Sahel a connu une expansion des groupes armés et une intensification des conflits, aggravant les problèmes d'insécurité et exacerbant les besoins structurels des populations de cette région qui comptent parmi les plus vulnérables aux catastrophes au monde.
55. Les effets néfastes du changement climatique, la faiblesse des investissements publics dans les services sociaux de base, le renchérissement des prix des denrées alimentaires et la situation conflictuelle ont aggravé l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et affecté les moyens de subsistance des communautés pastorales transfrontalières devenues de plus en plus vulnérables dans des pays à très haut niveau de pauvreté endémique.
56. Un large consensus existe au sein des pays du G5 Sahel selon lequel l'amélioration de l'économie (notamment au niveau pastoral et en particulier en offrant des possibilités de revenus améliorés pour les jeunes), l'amélioration de la cohésion sociale et une présence accrue de l'État sont indispensables pour améliorer la stabilité du Sahel. En effet, par leur présence régulière dans les zones peu habitées, les éleveurs limitent l'espace physique que les groupes armés utilisent comme «*no man's land*» et d'où ils peuvent organiser leurs attaques sur les populations. Les déclarations de N'Djamena (Algérie, Mali, Niger, Soudan et Tchad, 2013) et de Nouakchott (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad, 2013) ont ainsi exhorté les États et les éleveurs à travailler ensemble pour renforcer les moyens de subsistance et la résilience des communautés pastorales en plaçant le pastoralisme au centre du développement et des stratégies de sécurité.
57. La transhumance, l'une des pratiques dominantes du pastoralisme, se définit comme le mouvement cyclique et saisonnier des troupeaux sous la conduite des pasteurs en vue de l'exploitation des ressources pastorales d'un territoire donné vers des zones complémentaires suivant des itinéraires variables afin d'assurer de façon optimale l'entretien et la reproduction du cheptel.
58. Dans la zone de Diffa, elle est surtout l'œuvre des éleveurs moutonniers et bouviers peuls (Fulbé et Woodabé) et, à une échelle moindre, des éleveurs de dromadaires. Selon son amplitude, on distingue deux formes de transhumance: i) la petite transhumance ou mobilité de faible amplitude au cours de laquelle tout le ménage suit le troupeau d'une destination à une autre; et ii) la grande transhumance à laquelle les femmes sont rarement associées. La propriété du bétail est majoritairement mixte, chacun (mari, femme et enfants) étant détenteur d'une portion du troupeau. La répartition des tâches au sein du ménage est bien définie. Les hommes s'occupent des travaux physiques comme l'exhaure, la conduite des troupeaux au pâturage, la vente d'animaux et souvent la traite tandis que les femmes sont responsables de la surveillance des jeunes animaux et de la gestion du lait (transformation et commercialisation).
59. Le processus de décision du départ en transhumance est fortement influencé par les us et coutumes, ce qui fait que les femmes et les jeunes y participent rarement. La petite transhumance, principalement au niveau national, est confié aux jeunes (garçons et filles) pour conduire et surveiller les troupeaux du ménage au pâturage. Elle est souvent associée aux conflits liés à l'errance des animaux dans la zone agricole et à une forte compétition quant à l'accès des troupeaux aux ressources pastorales (fourrage et eau).

60. La grande transhumance, notamment transfrontalière, implique presque exclusivement les hommes et est pour eux l'occasion d'affirmer leur valeur culturelle et individuelle. Le démarrage de la grande transhumance dépend de l'année (généralement décembre-février) et le retour des transhumants a lieu entre juin et juillet, au début de la saison pluvieuse.
61. Dans la région du Kanem au Tchad, l'insécurité touche 73 000 éleveurs transhumants également confrontés au déficit fourrager récurrent et à une forte concentration dans les points d'eau largement insuffisants pour un effectif de bétail estimés à 2 200 214 têtes de bovins et camélins. De plus, les communautés pastorales sont affectées par le vol récurrent de bétail qui est une source d'alimentation et de revenu des groupes insurgés armés.
62. Au Niger, dans la région de Diffa, en plus des déplacés évalués par le Bureau de coordination des affaires humanitaires à plus de 137 000 personnes en 2018, la proportion des éleveurs transhumants et internes touchés par l'insécurité dans les départements de Mainé Soroa, Diffa, N'Guigmi et N'Gourti dépasse largement 150 000 personnes. Leur mobilité et dispersion dans la zone agricole entraînent des difficultés de cohabitation.
63. Dans la zone transfrontalière entre le Tchad et le Niger, on distingue trois mouvements de transhumance: du Niger vers le Tchad ou vice-versa, les mouvements intra Tchad et les mouvements intra Niger. Le mouvement intra Tchad a été accentué par la fermeture de la frontière entre le Nigéria et le Tchad. Le mouvement intra Niger vers les zones agricoles a été renforcé par la fermeture de l'accès des pâturages au bord du lac en raison de la présence de Boko Haram.
64. Dans la zone du Sud Kanem et de Diffa en particulier, les causes profondes d'instabilité et de conflits suivantes ont été identifiées: les conflits relatifs à la disponibilité et gestion des ressources naturelles (compétition accrue pour l'accès à l'eau et aux pâturages); les conflits liés aux difficultés de mobilité pastorale; la perception négative des dynamiques de transhumance; les dégâts champêtres; l'insécurité grandissante, la faible connaissance et le non-respect des textes législatifs et réglementaires régissant la gestion des espaces pastoraux par les autorités locales et l'absence de supports de preuve pour une prise de décision conséquente en ce qui concerne les conflits liés à la gestion des ressources pastorales; la propagation transfrontalière des maladies animales; le manque de systèmes, de plateformes ou de réseaux d'échanges fonctionnels entre les communautés, au sein des communautés et avec l'administration qui permettent d'aplanir et de prévenir les conflits latents; l'absence et/ou la rareté d'opportunités économiques qui font suite à une décapitalisation excessive du bétail laissant les ménages et en particulier les jeunes et les femmes dans une situation de pauvreté extrême; le manque de représentation des femmes et des jeunes dans les instances de concertation et de prise de décision concernant la transhumance.
65. En ce qui concerne la dimension de genre, les femmes sont souvent victimes des conflits agriculteurs-éleveurs ou éleveurs-éleveurs. Dans le premier cas, les premières victimes sont généralement les femmes, car elles restent dans leurs campements localisés aux alentours des villages agricoles. En outre, en cas de représailles dans le cadre d'un conflit entre agriculteurs et éleveurs, les femmes, les jeunes et les personnes âgées sont souvent les principales victimes lorsqu'ils sont surpris en activité aux alentours des villages, des points d'eau ou des pâturages. Les conflits opposant les éleveurs entre eux concernent les femmes et les jeunes en particulier au moment de l'abreuvement des animaux, tâche quotidienne généralement assignée à ce groupe d'acteurs.

2.1.2 Objectif du projet

66. L'objectif du projet mis en œuvre au Niger et au Tchad était de renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés pastorales et agro-pastorales. L'intervention proposée se proposait de contribuer à la consolidation de la paix à travers: l'analyse participative et approfondie des déterminants de conflits et des facteurs de paix afin de renforcer les cadres de concertation régionaux et locaux en vue de faciliter l'accès apaisé aux ressources naturelles et notamment pastorales; l'amélioration de la participation des femmes et des jeunes au processus de dialogue, de concertation et d'identification des solutions consensuelles aux conflits, grâce à un dialogue intercommunautaire accru basé sur l'information et l'utilisation combinée des technologies de la communication; le renforcement de l'accès aux opportunités économiques et sociales pertinentes et sensibles aux conflits afin de contribuer à la paix en s'attaquant aux griefs et aux comportements productifs et économiques sources de conflits et de criminalité.

2.1.3 Mise en œuvre

67. Le projet a été mis en œuvre au Tchad, par la FAO et le PAM, dans la région du Kanem (Sud-Kanem) et au Niger, par la FAO, dans la région de Diffa. Il a débuté le 1^{er} janvier 2019 pour une période de 18 mois et a bénéficié d'une prolongation de six mois le portant jusqu'au 31 décembre 2021. Il était doté d'un budget de 3 000 000 dollars des États-Unis (USD). D'autres partenaires ont participé à la mise œuvre du projet dont: les représentants du gouvernement central (HACP au Niger et Ministère de l'environnement au Tchad), les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales (notamment OXFAM au Niger), l'administration territoriale (autorités administratives et coutumières), les maires des communes, les commissions foncières, les services techniques déconcentrés de l'élevage, de l'hydraulique, les organisations communautaires, les organisations d'éleveurs et d'agriculteurs, les opérateurs privés et les organisations de la société civile ciblant notamment les jeunes et les femmes des entités concernées.

2.1.4 Résultats

68. Les résultats attendus du projet, sur la base du document de projet étaient les suivants:
- i. Les conflits entre communautés, au niveau régional (Diffa et Kanem) et transfrontalier, liés à la transhumance sont réduits.
 - ii. Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, entreprennent des activités génératrices de revenus et sont de plus en plus impliqués dans les processus locaux de prise de décision.

2.1.5 Produits

69. Les produits attendus du projet, sur la base du document de projet, étaient les suivants:

Résultat 1. Les conflits entre communautés, au niveau régional (Diffa et Kanem) et transfrontaliers liés à la transhumance sont réduits.

- i. Produit 1.1. Les activités de lancement, de communication et d'évaluation relatives au projet sont assurées.
- ii. Produit 1.2. Une typologie des conflits existants est réalisée et des enquêtes relatives aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes dans le contexte du pastoralisme sont disponibles.

- iii. Produit 1.3. Les mécanismes de prévention, de gestion et de réponses aux conflits transfrontaliers liés à la transhumance sont renforcés.
- iv. Produit 1.4. Des conditions favorables à la mobilité sont créées et favorisent les mouvements de transhumants dans les deux régions.

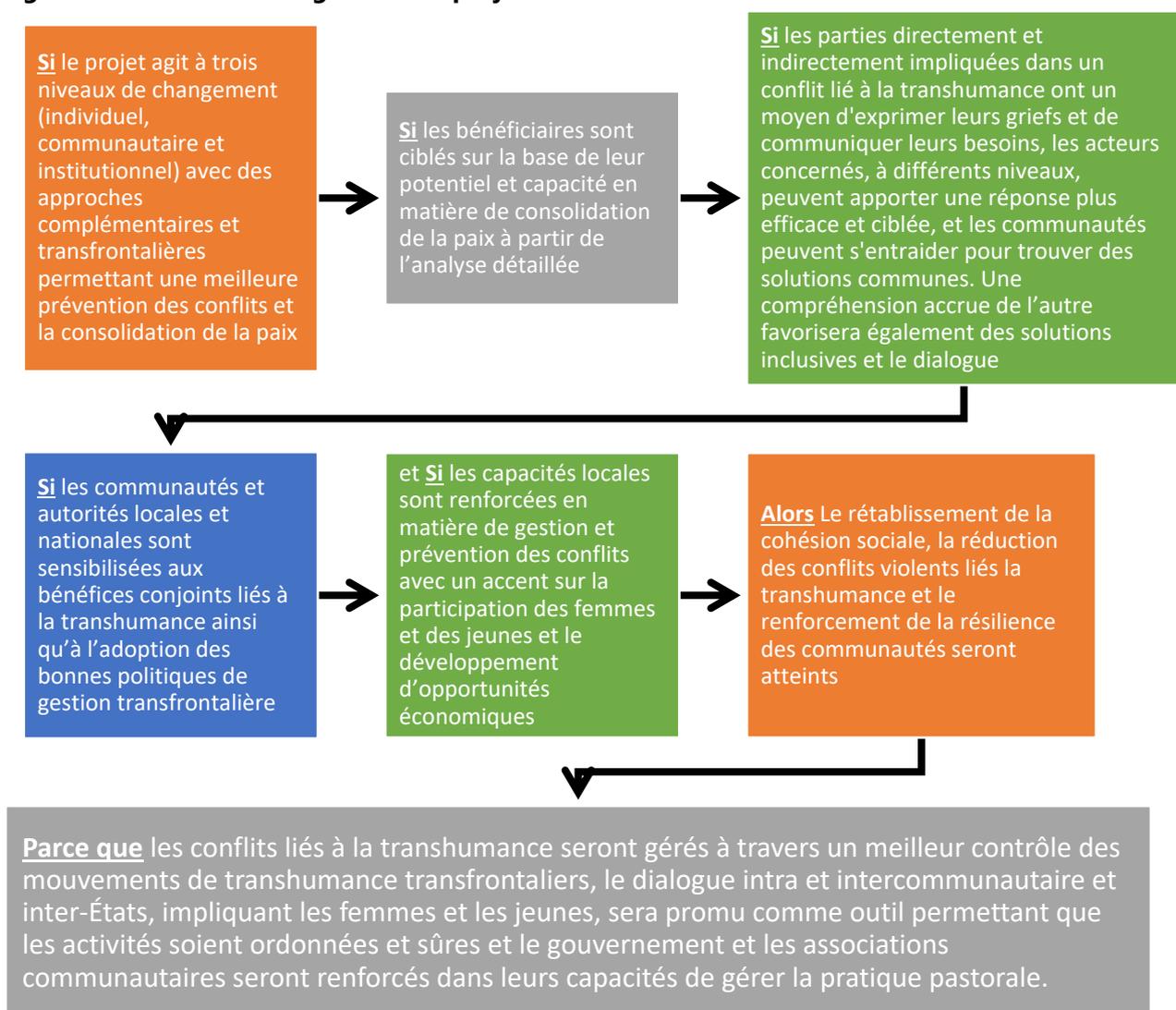
Résultat 2. Les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés entreprennent des activités génératrices de revenus et sont de plus en plus impliqués dans les processus de prise de décision locaux.

- i. Produit 2.1. Les jeunes et les femmes sont formés et équipés afin d’augmenter les opportunités d’emploi et accroître leurs revenus de manière durable.
- ii. Produit 2.2. Les processus de concertation et de décision locaux sont plus représentatifs des besoins des femmes et des jeunes et ces derniers y participent de manière active.

2.2 Théorie du changement

70. La théorie du changement sur laquelle repose la stratégie d’intervention du projet est reproduite sur la figure 1 (issue du document de projet).

Figure 1. Théorie du changement du projet



71. La théorie du changement du projet repose sur les prémisses suivantes qui seront également revues et analysées pendant l'évaluation:
- i. Les conflits entre communautés, au niveau régional (Diffa et Kanem) et transfrontaliers liés à la transhumance sont réduits.
 - ii. La participation des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion des conflits diminue l'occurrence et la sévérité des conflits.
 - iii. Les activités génératrices de revenus en faveur des jeunes et des femmes améliorent leur participation à la vie communautaire et leur permettent de jouer un rôle plus positif sur les conflits, la sécurité et la cohésion sociale de leurs communautés.

3. Observations

72. Les observations sont organisées par critère d'évaluation. Les questions d'évaluation sont précisées pour chaque critère d'évaluation et les observations sont regroupées afin d'éviter les répétitions. Pour chaque question, une série de sous-questions a été élaborée (voir appendice 2). Les observations sont présentées de manière conjointe pour les deux pays, tout en spécifiant les particularités nationales lorsqu'elles ont été relevées.

3.1 Pertinence et cohérence du projet

Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée au contexte local et aux priorités des groupes cibles? Dans quelle mesure le projet a-t-il été aligné sur les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par les gouvernements et le Système des Nations Unies dans les pays respectifs?

Observation 1. Au Niger le projet est bien aligné sur les politiques et stratégies nationales pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale, le Code rural, la promotion de la femme et des jeunes.

73. Pour s'en assurer, le projet a été développé avec la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP). Le projet couvre les communes prioritaires de la HACP et les types de conflits identifiés par l'Autorité comme prioritaires. Dans la zone de Diffa, une articulation formelle du projet avec d'autres projets existants dans la zone n'a pas été identifiée, mais des passerelles existent bel et bien avec d'autres projets, notamment avec le projet PRODAF du Fonds international de développement agricole (2015). Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le cadre du programme «Appui au développement d'un pastoralisme résilient du Sahel» du Fonds international de développement agricole identifié comme phare par le G5 Sahel dans son Plan d'investissement prioritaire.
74. Le projet est en ligne avec la priorité 3 «Renforcement de la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle face au changement climatique, aux crises et autres catastrophes» du Cadre de programmation pays 2017-2020 (FAO, 2017a).

Observation 2. Du côté tchadien, l'évaluation confirme que le projet est très pertinent.

75. Le projet s'inscrit parfaitement dans les initiatives de contribution à une transhumance apaisée dans les zones du projet et d'établissement d'un dialogue entre les différentes communautés pour créer une dynamique de paix et de cohésion sociale, d'où l'adéquation du projet avec les besoins des populations locales. Le projet se trouve également en phase avec la «Vision 2030: Le Tchad que nous voulons» (Tchad, 2017), en particulier, l'axe IV «Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne» et le sous-axe 1.1 «Promotion d'une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale» et le sous-axe 3.1 «Une économie diversifiée et en forte croissance».
76. Le projet est aligné avec le Cadre de programmation pays 2017-2021 (FAO Tchad, 2017), notamment la formulation et mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Observation 3. Dans les deux pays, le projet est également aligné sur les priorités du Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement (PNUAD/UNDAF), ainsi que sur celles du PBF.

77. Le projet s'intègre dans la stratégie 2 (Niger) ou 3 (Tchad) «Gouvernance, Paix et Sécurité» du Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement respectif au Niger et au Tchad, notamment son produit 2.2 de l'effet 2: «Les communautés ciblées et les institutions chargées de

la sécurité transfrontalière et intérieure ont les capacités pour prévenir et atténuer les menaces, favoriser la cohésion sociale et consolider la paix et la stabilité». Il est également cohérent avec l'effet 4 de l'UNDAF Niger 2019-2021: «D'ici à 2021, les populations les plus vulnérables, particulièrement les jeunes filles et garçons, et les enfants dans les zones ciblées, utilisent de façon équitable et continue les services éducatifs et de formation de qualité, formels et non formels, dans un environnement qui les protège des violences, exploitations et abus». Le projet s'inscrit dans les actions du Fonds pour la consolidation de la paix, notamment en termes de: i) prévention et gestion des conflits et promotion d'une gouvernance inclusive; et ii) renforcement de la sécurité et de la stabilité dans les zones frontalières.

Observation 4. Le rapprochement des populations et des communautés situées de part et d'autre de la frontière, l'apaisement des conflits transfrontaliers, notamment liés à la transhumance transfrontalière, sont perçus par tous les acteurs comme des objectifs importants qui demandent un appui soutenu.

78. Le contexte particulier lié à l'épidémie de covid-19 et l'insécurité dans le bassin du lac Tchad ont rendu difficiles certaines activités prévues dans le cadre du projet. Cependant, sur la base des analyses consultées et des entretiens sur le terrain, il est clair que l'objectif du projet et ses activités sont pertinents.
79. Les missions de terrain et les entretiens avec les parties prenantes ont permis de conclure que la situation observée de part et d'autre de la frontière du Niger et du Tchad, qui fait l'objet de l'intervention du projet, est à maints égards comparable. On doit des deux côtés composer avec un ensemble de difficultés environnementales, économiques et sociales qui cumulent leurs impacts et justifient la pertinence de l'intervention. Il s'agit notamment:
- i. de la dégradation de l'environnement et des ressources suite aux changements climatiques et à une aridité accrue;
 - ii. de la concurrence accrue pour l'accès à ces ressources dégradées;
 - iii. des difficultés d'harmonisation des activités agricoles et pastorales entre les deux côtés de la frontière;
 - iv. de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle croissante des populations de ces zones;
 - v. de l'insécurité causée par la présence de groupes armés non étatiques.
80. L'impact cumulé de ces vecteurs de tensions est susceptible d'entraîner des conflits au sein des communautés (concurrence entre utilisateurs de plus en plus nombreux pour l'accès à des ressources de plus en plus rares), entre les différentes communautés (concurrence des agriculteurs et pasteurs pour ces mêmes ressources) et même au niveau transfrontalier.

Observation 5. Dans le contexte nigérien, le ciblage géographique a été réalisé de façon participative.

81. Le ciblage a eu lieu au cours de l'atelier de lancement du projet, en impliquant pleinement tous les acteurs présents (autorités administratives, communales et coutumières, services techniques, organisations de la société civile, leaders villageois, etc.). Sur la base des objectifs du projet et après échanges et discussions, les participants ont recommandé d'inclure six communes dans la zone d'intervention du projet. Les critères de sélection des bénéficiaires ont également été revus et approuvés par les participants. Au cours des entretiens, les répondants se déclarent satisfaits par le ciblage du projet en termes de bénéficiaires et de zones d'intervention. Par la suite, des discussions ont été engagées pour identifier les différents sites d'intervention au sein des communes retenues. Il s'agit des communes de:

- i. N'Gourti, N'guigmi, Kablewa, Gueskerou, Toumour et Bosso (au Niger);
 - ii. Mao rural, Kékédina, Rig-Rig, Nokou, N'Tiona et Mondo (au Tchad).
82. Utilisant les principes de consultation et de dialogue développés pendant la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires ont également identifié et mis en œuvre eux-mêmes de nombreuses initiatives.
83. Du côté tchadien, on note, à titre d'exemple, que le Ministère de l'élevage et des ressources animales a été associé à la conception du projet et à sa mise en œuvre. De même, les autorités locales (administratives et traditionnelles) ont été associées à la mise en œuvre des activités.

Observation 6. Dans toutes les activités du projet, les questions relatives au genre ont été transversales et systématiquement abordées.

84. Les populations bénéficiaires ont été sélectionnées en prenant en compte un pourcentage à attribuer aux hommes et aux femmes. Bien que certaines dimensions culturelles aient parfois rendu plus difficile la participation des femmes, le projet a su mettre en place la stratégie axée sur l'autonomisation et la participation des femmes et des jeunes. Le projet a par exemple formé les populations en entrepreneuriat et en gestion de microcrédits. Pour ce faire, la mise en place des clubs Dimitra a permis graduellement aux femmes de s'exprimer et de démontrer qu'elles pouvaient jouer un rôle important dans la vie publique communautaire mais également dans la prévention et la gestion des conflits.

3.2 Efficacité du projet

Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint son objectif et ses résultats?

Observation 7. L'efficacité du projet a été jugée de manière assez positive des deux côtés, malgré la pandémie de covid-19 et l'insécurité qui ont représenté des obstacles conséquents à l'efficacité du projet.

85. Cette efficacité a été notée aussi bien au Niger qu'au Tchad. Au Tchad, les entretiens avec les différents bénéficiaires et les personnes ressources ont pour l'essentiel validé les affirmations concernant le degré de réalisation des objectifs du projet. Les activités étaient jugées efficaces ou très efficaces. Certains acteurs, notamment les jeunes, ont toutefois apporté des nuances sur la qualité des matériels qu'ils ont reçus, jugés parfois inadaptés ou de mauvaise qualité. Ils ont néanmoins presque tous apprécié les autres services fournis par le projet. Ils ont bénéficié principalement des services liés à la formation et ont particulièrement apprécié la création des clubs d'écoute Dimitra. La démarche des clubs d'écoute intègre une forte sensibilisation au genre dans toutes leurs activités et vise à renforcer la visibilité et le pouvoir de prise de décision des femmes. Cette approche n'est donc pas centrée sur les femmes, mais sur les rapports entre les hommes et les femmes.

Observation 8. Au Niger, les témoignages recueillis concourent à indiquer que la mise en œuvre du projet s'est faite de façon satisfaisante malgré la nécessité, vu les circonstances, de prolonger de six mois la durée prévue du projet. Certaines difficultés de mise en œuvre ont toutefois été observées.

86. Chacun des opérateurs concernés par la mise en œuvre du projet – OXFAM, APEBA (Association pour la promotion et l'éducation de base) et FACPAD (Fédération des associations et collectifs pastoraux de Diffa) – confirme que les indicateurs du projet ont été bien suivis et que tous les produits attendus ont été livrés. En ce qui concerne en particulier les ONG OXFAM et APEBA, toutes les informations de terrain semblent être consignées dans un rapport de supervision ou de suivi régulier qui permet de valider les informations recueillies auprès des bénéficiaires. Elles

disposent chacune d'un tableau de suivi des indicateurs qui renseigne systématiquement l'évolution dans la mise en œuvre du projet et tous les progrès enregistrés.

87. De plus, au Niger toujours, les activités suivantes ont été réalisées: i) accompagnement de 320 jeunes femmes et hommes pratiquant des activités génératrices de revenus et porteurs des microprojets agropastoraux; ii) formation en gestion non-violente de conflit et en planification participative ayant impliqué des femmes membres du Cadre de concertation de paix des communes de Gueskérou, Bosso et Toumour; iii) amélioration de la participation des femmes et des jeunes au processus de dialogue, de concertation et d'identification des solutions consensuelles aux conflits et de récupération de terres réalisables au niveau des aires de pâturage; iv) formation des femmes et/ou des jeunes œuvrant dans la transformation du lait; et v) implication des femmes dans les opérations de récupération de terres au niveau des aires de pâturage et organisation de caravanes de sensibilisation et de prévention de conflits communautaires.
88. Le projet a contribué à un nombre d'actions très positives, comme par exemple, au Niger, la mise en place des centres vétérinaires le long de la frontière avec le Tchad, la réfection du forage de Miltime, l'implication d'OXFAM dans deux campagnes de sensibilisation au plaidoyer du «mieux vivre ensemble» (éleveurs/agriculteurs), la restauration des espaces afin d'augmenter la quantité fourragère dans les zones à haut niveau de tensions, la restauration des surfaces dégradées (sensibilisation faite sur les enjeux de tout ce qui constitue des ressources à partager) et la sensibilisation sur la dynamique des femmes et des plaidoyers de ces dernières lors de la fête de la femme célébrée à Miltime. De plus, au cours de cette formation, 200 jeunes ont été ciblés dont au moins 20 pour cent de jeunes femmes. Ladite formation devrait permettre aux femmes d'accroître leur capacité de création de richesse et de réduire ainsi leur vulnérabilité socio-économique.
89. Des difficultés sont toutefois observées. Bien que des efforts aient été consentis par la FAO pour impliquer les services techniques, certains travaux entrepris par le projet, tels que la réfection de la station pastorale de Miltime ou le balisage du couloir de passage Gueskérou-Kabléwa, n'auraient pas suffisamment bénéficié de l'implication des services techniques pour la validation des dossiers d'appel d'offres (DAO). Quant aux travaux de restauration des terres dégradées, la mise à disposition des fonds au profit de la main d'œuvre locale, qui est pourtant l'un des principaux objectifs poursuivis par l'opération, a souffert d'un énorme retard qui a entamé la crédibilité du projet et des opérateurs de mise en œuvre. Cependant les différents intervenants rencontrés, les ONG partenaires, les services techniques, les agriculteurs et éleveurs, les jeunes et les femmes et les clubs Dimitra ont montré leur engagement et leur disponibilité à accompagner le projet dans la prise en charge de la protection sociale, de la résolution des conflits et de la cohésion sociale.

Observation 9. Selon les informateurs, les formations ont permis aux jeunes hommes et femmes de jouer un rôle plus actif dans la vie publique locale et d'améliorer leurs conditions socio-économiques.

90. C'est grâce à la formation reçue sur la gestion des microprojets que les jeunes hommes et femmes ont pu détecter la mauvaise gouvernance du comité mis en place pour la gestion des banques alimentaires et procéder au renouvellement des membres du comité de gestion incriminé. Quant aux jeunes formés en techniques de gestion de conflits, ils ont acquis une expertise qui a remarquablement amélioré leur approche de la question des conflits et leur a conféré une notoriété en la matière. Une telle qualité donne à ces jeunes, qu'il s'agisse de jeunes hommes ou de jeunes femmes, accès à la place publique et aux instances locales où se gèrent les affaires de la communauté.

91. Les formations sur la transformation du lait en fromage ont été appréciées par les femmes formées qui réalisent de bons chiffres d'affaires dans la vente du fromage de sorte qu'elles sont devenues non seulement formatrices des femmes de leurs villages respectifs, mais aussi formatrices à la demande d'autres femmes des communautés voisines.
92. L'impact économique des activités de récupération des terres a été très apprécié par les jeunes bénéficiaires de distribution de revenus à travers la modalité «espèces contre travail» (bien qu'il n'y ait pas de données pour en vérifier l'impact). L'impact environnemental nécessitera encore une année supplémentaire avant de se faire sentir.

Encadré 1. Les clubs Dimitra, clubs d'écoute communautaires pour l'autonomisation des femmes et des hommes

Les clubs Dimitra sont des groupes ruraux de femmes, mais également d'hommes et de jeunes qui s'organisent sur une base volontaire pour débattre des problèmes et défis en matière de développement et pour trouver des solutions ensemble, dans leur communauté, en utilisant leurs propres ressources et sans compter sur un soutien extérieur. Les clubs contribuent à la réalisation des projets et programmes de la FAO dans des domaines tels que la nutrition, la paix, la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, etc. La FAO facilite leur mise en place et leur fournit une formation et un encadrement. Ils sont autogérés et déclenchent une transformation sociale et économique au sein de leurs communautés. Ces groupes travaillent avec des stations de radio communautaires, qui produisent et diffusent des émissions interactives dans les langues locales afin d'améliorer la connaissance et la compréhension de questions importantes pour la vie et les moyens d'existence des communautés. Ils permettent à leurs membres et aux auditeurs de renforcer leur compétence dans les pratiques agricoles et d'élevage, la réduction des pénuries alimentaires, le renforcement de la résilience, l'hygiène et l'assainissement, la santé et la nutrition ainsi que la sûreté alimentaire.

Source: FAO, non daté, «Des clubs d'écoute communautaires pour l'autonomisation des femmes et des hommes en milieu rural», site institutionnel

Observation 10. Du côté tchadien, une grande majorité de bénéficiaires interrogés considère que le projet a été mis en œuvre de manière satisfaisante.

93. Les bénéficiaires évoquent trois éléments pour justifier l'efficacité des activités du projet: i) l'équipement en matériels divers (moulin à mil, motopompe, appareil de fabrication des spaghetti, charrette et cheval de trait, etc.) leur permettant de réaliser des activités génératrices de revenus; ii) l'acquisition de nouvelles connaissances à travers la formation (transformation des produits tels que les jus, la viande séchée, le savon etc.); et iii) le club d'écoute Dimitra qui leur a permis d'instaurer la culture du dialogue dans leurs pratiques quotidiennes et surtout de prévenir et gérer les conflits notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants.
94. Cependant, certaines voix se sont élevées pour décrier la distribution un peu trop systématique d'équipements identiques pour l'ensemble des bénéficiaires et des zones. Ainsi, si le type de motopompe était apprécié dans la majorité des clubs d'écoute Dimitra, celui-ci n'est pas adapté à Mando parce que la nappe phréatique y est trop profonde. De même, si la traction équine est appréciée dans presque toutes les zones rurales, elle est interdite dans la ville de Mao. Les particularités locales doivent donc être prises en considération et les interventions doivent, le cas échéant, être adaptées localement. Les clubs eux-mêmes semblent représenter un espace pertinent pour y discuter ces questions et en favoriser l'appropriation par leurs membres.
95. Plus précisément, les actions du projet ont permis de soutenir les activités génératrices de revenus et le maraîchage et de constituer des fonds dans la caisse du club à travers la cotisation des membres, d'acquérir de nouvelles connaissances au cours des formations (fabrication des jus de dattes, de savon, des techniques de médiation) notamment dans la majorité des clubs des femmes. Grâce à cette nouvelle compétence sur la médiation, les femmes sont sollicitées pour les règlements des conflits dans leurs communautés. À Nokou, les cinq clubs Dimitra se sont

organisés en cotisant 50 000 francs CFA (francs de la communauté financière africaine) par club pour organiser une campagne de sensibilisation à la prévention des conflits dans leur localité.

Observation 11. Des difficultés sont apparues pour planifier et mettre en œuvre les activités transfrontalières et une opportunité semble avoir été manquée en termes de partage d'expérience entre les deux pays.

96. Il semble que les difficultés à planifier puis à entreprendre des activités transfrontalières (en raison de la situation sanitaire et sécuritaire) n'ont pas permis de mettre en œuvre les concertations régulières prévues entre acteurs afin de renforcer les bases de dialogue autour de la gestion des ressources pastorales telles que les points d'eau, les pâturages ou les couloirs de passage, dites ressources partagées ou communes. Bien que le risque d'insécurité grandissante dans la zone ait été certes pris en compte par le projet dès son démarrage, ces difficultés devaient être mitigées par le recours au transport aérien pour éviter les zones à risque. La situation s'est compliquée avec la fermeture de la frontière en raison de la pandémie de covid-19. La combinaison négative de ces facteurs ne pouvait pas être prévue lors de la formulation du projet et la seule possibilité restante a été d'organiser des rencontres virtuelles. Là aussi, compte tenu de la mauvaise qualité de connexion dans et entre les deux pays, cette solution n'a pas permis de compenser complètement la fermeture de la frontière.
97. De nombreux répondants ont souligné que le manque d'effectivité des concertations transfrontalières programmées pour permettre des échanges entre les acteurs des deux pays a été un lourd handicap ayant porté un dommage à la portée transfrontalière du projet et réduit la valeur ajoutée que chacun des deux pays aurait pu tirer de l'expérience de l'autre pays. En effet, aucune activité à dimension transfrontalière n'a été réalisée, pas même les réunions avec la coordination installée au Tchad ou de simples visites d'échanges entre acteurs de part et d'autre de la frontière.

3.3 Efficience du projet

Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) ont-elles été correctement utilisées pour obtenir les résultats?

Observation 12. De manière globale, l'évaluation considère que l'efficience du projet a été satisfaisante.

98. L'analyse de l'efficience met en relation les objectifs du projet et la mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles nécessaire à l'atteinte de ces objectifs. L'efficience du projet a été satisfaisante si elle est projetée sur 24 mois. Certains retards semblent avoir été causés en grande partie par les ajustements nécessaires aux opérations des partenaires de mise en œuvre en raison de la pandémie de covid-19. L'ensemble des activités a pu être conduit et, selon les entretiens et les rapports d'avancement, l'ensemble des résultats auraient été atteints en respectant l'enveloppe prévue. Le tableau 2 et le tableau 3 montrent le niveau d'atteinte de résultats respectivement au Niger et au Tchad.

Tableau 2. Niveau de réalisation au Niger (FAO)

Activités	Niveau de réalisation	Commentaires
Mise en place des clubs Dimitra	Plus de 100 %	173 clubs ont été installés dans 17 villages
Organisation des caravanes de sensibilisation pour la prévention des conflits	80 %	Activité entravée par l'insécurité et la pandémie de covid-19
Formation des acteurs sur les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion de conflits	50 %	La formation a été réalisée. Cependant, elle a été jugée insuffisante au vu de l'étendue des thèmes à aborder
Formation des jeunes hommes et femmes en entrepreneuriat et gestion de microprojets	50 %	La formation a été réalisée. Cependant, elle a été jugée insuffisante au vu de l'étendue des thèmes à aborder
Conduite des activités génératrices de revenus	80 %	L'activité a concerné pour les femmes la transformation de lait en fromage et pour les jeunes hommes les travaux à haute intensité en main d'œuvre
Identification, délimitation et balisage de 60 km de couloir de passage	75 %	L'activité a été réalisée, mais la qualité des ouvrages laisse à désirer.
Construction et équipement de trois centres vétérinaires frontaliers	100 %	Cette activité a été largement saluée par les éleveurs nomades
Réhabilitation de stations pastorales	50 %	Activité entravée par la pandémie de covid-19, l'insécurité grandissante dans la zone et des difficultés de procédures administratives. De plus, le dossier d'appel d'offres n'a pas reçu l'assentiment du service technique déconcentré compétent.
Restauration des terres dégradées	82 %	Activité entravée par la pandémie de covid-19, l'insécurité grandissante de la zone et des difficultés de procédures administratives
Constitution de caisses de protection sociale	Plus de 100 %	Ces caisses mises en place librement par les clubs ont permis plusieurs réalisations
Coordination et mise en œuvre d'activités transfrontalières	25 %	Malgré des efforts ¹ entre l'équipe du projet au Tchad et celle du Niger sur la planification des activités et la préparation des rencontres transfrontalières, aucune activité à dimension transfrontalière n'a été réalisée. Les réunions avec la coordination installée au Tchad ou de simples visites d'échanges entre acteurs de part et d'autre de la frontière ont été rendues très difficiles étant donné la pandémie de covid-19 et l'insécurité grandissante dans la zone
Réhabiliter et protéger les points d'eau et les pâturages	100 %	

Note: Les avis sur le niveau d'effort varient fortement entre les personnes interrogées.

Tableau 3. Niveau de réalisation au Tchad (FAO et PAM)

Activités	Niveau de réalisation	Commentaires
Réalisation d'un atelier de lancement avec ciblage géographique	100 % FAO	Consultation auprès des populations de la zone du projet
Activités de communication et de dissémination de bonnes pratiques autour du projet	93 % FAO	Pas de contrats entre les clubs et les radio locales
Analyse des conflits et intégration des résultats dans le plan de suivi-évaluation du projet	100 % FAO	
Développement d'un dialogue sur la prévention et la gestion des conflits auprès des membres des cadres de concertation	80 % FAO	Affecté par la pandémie de covid-19, amélioré dans la phase d'extension
Communication des textes en matière de gestion pastorale aux maires, autorités coutumières, personnel des services techniques déconcentrés	90 % FAO	Les textes sont rares et parfois caducs, mais les formations ont été dispensées.
Renforcement des capacités des services régionaux à produire des cartes (des points d'eau, des pâturages et des mouvements de transhumance)	100 % FAO	Les cartes ont été produites, les capacités des bénéficiaires renforcées, mais des interrogations demeurent sur la capacité de mettre jour les cartes en l'absence du projet
Identification des clubs et appui notamment à travers la fourniture de kits de transformation	75 % FAO	Certains équipements n'ont pas été livrés
Mise en place de clubs Dimitra (écoute, échange et communication) et renforcement des capacités de leurs membres sur les différentes thématiques	100 % FAO	Engouement massif des communautés locales pour cette approche. Le nombre de clubs à mettre en place a été atteint.
Réalisation de 10 puits pastoraux dont 6 puits neufs et 4 puits réhabilités	100 % PAM	Cet objectif a été atteint et même dépassé
Sensibilisation et mise en place des comités de gestion de ces puits pastoraux	100 % PAM	Les sensibilisations et la mise en place des comités de gestion de ces puits ont été réalisées et les formations appréciées
Réalisation de 350 km de bande pare-feu	100 % PAM	Les objectifs ont été atteints
Appui à 20 ménages dans la zone du projet sur la production hydroponique	100 % PAM	Les productions ont été mises en place. Des interrogations demeurent sur la pérennité de la production

Note: FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; PAM: Programme alimentaire mondial.

Observation 13. Dans le contexte tchadien, le démarrage du projet a été entaché de difficultés.

99. Ces difficultés comprennent notamment l'incompréhension entre le responsable du projet et le gouverneur de la province du Kanem qui avait conditionné le démarrage du projet à un appui institutionnel préalable (achat de véhicule à l'administration), le remplacement de l'ONG impliquée dans les retards d'exécution des activités et finalement la reprise directe par la FAO. Elles ont accru les coûts et réduit l'efficacité du démarrage du projet. Pour un projet d'une durée

limitée (18 mois), ces difficultés auront sans doute contribué à la nécessité de prolongation de six mois du projet.

Observation 14. Au Niger, le montage institutionnel du projet n'a pas été optimal et les concertations régulières entre partenaires de mise en œuvre ont fait défaut.

100. Selon certains répondants, cette lacune n'a pas permis le développement d'une synergie optimale, indispensable à une bonne efficacité des interventions. Tous les opérateurs semblent avoir travaillé chacun de leur côté sans une réelle coordination entre eux de telle sorte que les ONG FACPAD et APEBA, chargées respectivement de la matérialisation du couloir de passage et de la mise en place et de l'animation des clubs d'écoute Dimitra, ne se seraient jamais rencontrés et n'auraient pas non plus été informés sur le contenu de leur mandat respectif.

3.4 Impact du projet

Quelles contributions aux résultats ou à l'impact initial en termes de cheminements vers la paix peuvent être attribuées aux interventions du projet?

Observation 15. De manière globale, l'évaluation considère que l'impact du projet a été satisfaisant.

101. Du côté tchadien, l'impact du projet semble avoir été essentiellement social et fort probablement économique. Il a mené les femmes à exercer des activités qui ne leur étaient pas jusqu'alors dévolues, comme la vente de viande. La diversification des sources de revenu des femmes et d'autres segments de la population marginalisés a contribué à améliorer leur statut social et leur confiance en eux. D'autre part, les activités du projet, notamment les sensibilisations des clubs d'écoute Dimitra ont contribué à une transhumance apaisée dans les zones du projet car ils ont permis une meilleure participation des jeunes et des femmes dans les cadres de concertation et de prise de décision au sein des communautés. La création de ces espaces a également permis de mettre en lumière des solutions pour régler les conflits de façon pacifique et, aux influenceurs locaux, de mener un plaidoyer pour la paix et la sécurité.

Encadré 2. Témoignage du président du club d'écoute Dimitra des jeunes le 2 juillet 2021 à Mao (Tchad)

«Avec le kit d'équipements solaires, nous avons acheté un congélateur pour garder nos jus, nous avons vendu le petit moulin à mil offert par le projet pour en acheter un autre plus grand, nous venons d'ouvrir (aujourd'hui) un kiosque de vente de crédit téléphonique habilité également pour le transfert d'argent par Airtel Money pour un capital de 500 000 francs CFA et nous avons recruté deux jeunes pour assurer les ventes; nous continuons à pratiquer le maraîchage parce que nous avons bénéficié d'une parcelle dans le Ouadi. Avec ou sans projet nous continuons à faire fonctionner nos activités. Il y a donc lieu de remercier le projet FAO.»

102. Le renforcement de l'engagement des autorités locales tchadiennes dans la prise en charge des conflits dans les zones frontalières est également observé. L'approche du projet a permis d'intégrer les autorités locales dans la réflexion et la recherche de solutions entreprises par les populations avec l'appui du projet.

Encadré 3. Témoignage d'un chef traditionnel dans la région de Diffa (Niger)

«Le projet a apporté des changements dans le comportement de nos communautés restées longtemps recroquevillées et notamment dans le comportement des jeunes et des femmes qui ont appris à se prendre en charge et à s'assumer.»

Observation 16. Les clubs Dimitra ont aussi permis d'amorcer une réconciliation avec les ethnies minoritaires et ces dernières se sentent concernées par la vie de leur communauté.

103. Les clubs ont permis de discuter des problèmes entre agriculteurs réfugiés et autochtones et éleveurs sédentaires, du fait des terres distribuées aux populations déplacées et de la difficile conciliation entre agriculteurs sédentaires et éleveurs itinérants, lorsque le bétail, si on n'y prend pas garde, vient parfois détruire des terres en culture. À titre illustratif, il convient de relever que les tensions intercommunautaires qui existaient entre les Arabes, les Toubous, les Kanouris et les Peuls, notamment dans les communes de Nguigmi et Ngourti, connaissent une désescalade attribuée aux interventions des clubs Dimitra qui ont manifesté ainsi les effets catalyseurs du projet en matière de gestion et de consolidation de la paix. De plus, la qualité des relations entre les groupes ethniques et entre communautés hôtes et déplacées a connu une avancée significative.
104. Les clubs Dimitra ont également créé des espaces de consultation et de dialogue qui selon les informateurs ont permis de «libérer la parole des femmes» en leur permettant de s'exprimer librement et en sécurité. Les femmes se sentent plus libres de s'exprimer en public devant l'assemblée villageoise. Selon eux, le projet aurait changé la mentalité de l'ensemble de la communauté puisque les femmes, qui autrefois n'étaient pas considérées dans les instances de prise de décision, sont désormais impliquées et considérées.

Observation 17. Le projet a contribué au renforcement des valeurs de solidarité et de cohésion sociale.

105. Les actions du projet notamment la formation des bénéficiaires sur les outils de médiation et la consolidation de la paix ont contribué à renforcer les valeurs de solidarité et de cohésion sociale non seulement parmi les bénéficiaires, mais aussi au sein de leur communauté. Si les répondants affirment qu'ils constatent une diminution marquée des conflits, cela semble également être le résultat de la sensibilisation et des espaces de dialogue mis en place par le projet et qui a permis une prise de conscience des coûts financiers et sociaux des conflits.

Observation 18. Du côté nigérien, la mobilisation des populations de la zone à travers les dialogues soutenus par le projet a engendré des résultats allant au-delà de ceux prévus par le projet.

106. Cela est démontré par l'initiative prise par les clubs Dimitra pour le renouvellement du comité de gestion d'une banque céréalière suite au constat de mauvaise gestion ou par la mobilisation des ressources propres des bénéficiaires pour construire dans le village de Yogo un hangar d'hospitalisation de malades au sein du centre de soins intégrés, réparer un forage pastoral en panne et prendre en charge, dans le cas du village de Blabrine, le salaire du gardien recruté pour assurer la sécurisation du centre de soins intégrés du village.

3.5 Appropriation et durabilité du projet

Les transformations induites par le projet permettront-elles de durablement prévenir et gérer les conflits?

Observation 19. L'équipe d'évaluation considère que l'appropriation du projet est satisfaisante, bien que certaines lacunes semblent apparaître quant à la durabilité des acquis du projet.

107. La mise en œuvre du projet s'est faite à travers un processus participatif qui a placé les bénéficiaires au centre de la stratégie d'intervention. Ainsi, les jeunes et les femmes qui constituent les principaux bénéficiaires du projet ont été impliqués et responsabilisés dans toutes les principales activités du projet, mais la question de la pérennité des acquis du projet et de leur appropriation par les populations reste aujourd'hui une préoccupation majeure de toutes les parties prenantes interrogées au cours de la mission d'évaluation.
108. Tirant parti de l'expérience et des principes de consultation et de dialogue développés pendant la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires ont également identifié et mis en œuvre eux-mêmes de nombreuses initiatives, ce qui représente un gage d'appropriation et de pérennisation. Ainsi, certaines initiatives locales de pérennisation des acquis du projet ont été observées sur le terrain.
109. Du côté tchadien, on note en particulier qu'au plan socio-économique les résultats en termes de durabilité et appropriation sont probants. Huit mois après la fin du projet, tous les 25 clubs d'écoute Dimitra visités sont fonctionnels et semblent dynamiques. Les activités génératrices de revenus et les sensibilisations pour la cohabitation pacifique se poursuivent. Cette volonté de poursuivre les activités après le projet est le signe d'une véritable prise de conscience des bénéficiaires à s'impliquer dans la gestion et la transformation des conflits au sein de leurs communautés et leur résolution à prendre en main leurs difficultés. Au Niger, la mission a noté que les clubs Dimitra ont été essentiels dans le succès enregistré par le projet. Et c'est leur enthousiasme et leur engagement associés à leur grande mobilisation permanente qui augurent la durabilité des acquis du projet.

Observation 20. La durabilité du projet découle aussi du soin mis à associer les instances nationales et locales dès la phase d'élaboration.

110. Une telle préoccupation n'a pas toujours été prise en compte du côté du Niger où les services techniques se plaignent de n'avoir pas toujours été consultés sauf pour effectuer la supervision des activités déjà programmées ou mises en route. Les changements sont aussi visibles dans les capacités de l'auto-prise en charge des bénéficiaires et sur leur niveau de vie et sur celle de leurs familles respectives. Par exemple, à Ngguigli et Ngourti, des femmes ont affirmé contribuer presque à parts égales avec leurs époux à la prise en charge des dépenses de leurs ménages. Une telle prédisposition était tout simplement impensable il y a seulement deux ans, lorsque la prise en charge des dépenses du ménage relevait exclusivement de la responsabilité de l'homme. La perception des parents sur les droits des femmes et l'importance de permettre à celles-ci de s'exprimer a connu une évolution nette et rapide. Ces aspects sont des indicateurs forts de la durabilité des résultats, étant entendu que les femmes et les jeunes se les sont appropriés.

Observation 21. L'aspect transfrontalier a été identifié de part et d'autre comme un facteur essentiel à considérer pour la durabilité.

111. Des réserves ont été exprimées du côté nigérien. Quelle serait la durabilité d'un couloir de passage dont l'utilisation par les pasteurs du Tchad ne respecterait pas par exemple les règles élémentaires de gestion d'une ressource partagée? Les pasteurs transhumants venant du Tchad ont, dans certains cas, peu respecté les balises délimitant le couloir de passage: des arrachages ou des

destructions de balises ont été rapportés par des témoins. L'inverse pourrait se présenter également dans le cas des pasteurs nigériens en transhumance au Tchad.

3.6 Efficacité du partenariat

La coordination et la cohérence ont-elles amélioré l'efficacité, l'efficience ou les impacts?

Observation 22. Au Niger comme au Tchad, le projet a nécessité la coordination de nombreux partenaires. Le climat d'insécurité autour du lac Tchad et les mesures prises par les États contre la pandémie de covid-19 ont affecté la mise en œuvre de la dimension transfrontalière.

112. Au Niger, on observe que le partage des rôles et des responsabilités avec les partenaires s'est fait sur la base des expertises et des expériences de chaque organisation. Ainsi, la FAO était responsable de l'ensemble du projet alors que les autres partenaires prenaient en charge certains volets en fonction de leur expérience et vocation professionnelle. Par exemple, compte tenu du volume de ses interventions sur le projet, l'ONG OXFAM a mis en place sa propre équipe de mise en œuvre qui collabore au cas par cas avec les acteurs locaux comme les opérateurs privés ou les services techniques déconcentrés. L'ONG APEBA (spécialisée dans les clubs Dimitra depuis 2010) était responsable de la mise en place et de l'animation de ces clubs alors que l'ONG FACPAD et la FAO ont été chargées de l'appui aux pasteurs dans le secteur du pastoralisme et de la santé animale.
113. Au Tchad, on considère que le projet a développé efficacement des partenariats aussi bien avec des services déconcentrés de l'État, qu'avec des projets similaires, privilégiant l'expertise locale. En effet, le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs acteurs nationaux et locaux. Les principaux acteurs sont les populations des six communautés locales des communes rurales concernées: Mao (rural et urbain), N'tiona, Kehedina, Nokou, Rig-Rig et Mondo. S'y ajoutent les ONG en charge de la mise en œuvre, le Ministère de l'élevage et ses services déconcentrés et le Comité provincial d'action, avec à leur tête le gouverneur de la province.
114. Il importe de rappeler que le climat d'insécurité autour du lac Tchad et les mesures prises par les États contre la pandémie de covid-19, notamment la fermeture des frontières, ont constitué des handicaps majeurs pour la réalisation des actions visant le partenariat dans sa dimension transfrontalière. Du côté du Niger, la non-effectivité des concertations transfrontalières programmées pour permettre des échanges entre les acteurs des deux pays semble avoir été un lourd handicap qui a nui à la portée transfrontalière du projet et réduit la valeur ajoutée que chacun des deux pays aurait pu tirer de l'expérience de l'autre pays. Malgré ces difficultés réelles et importantes, l'évaluation considère que la coordination et les partenariats transfrontaliers auraient dû être investis plus fortement dans l'optique de trouver des solutions aux blocages qui ont eu un impact sur la dimension transfrontalière du projet. Des rencontres de concertation périodiques devant réunir les acteurs des deux pays étaient prévues de part et d'autre de la frontière, mais aucune de ces rencontres ne semblent avoir vu le jour et aucun document décrivant ces événements et leurs conclusions n'a pu être fourni aux évaluateurs.

3.7 Dimension catalytique du projet

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à augmenter ou améliorer les investissements sur ce type de problématique?

Observation 23. Les entretiens semblent indiquer que les résultats et l'approche du projet ont suscité l'intérêt de certains partenaires techniques et financiers.

115. Ce constat pourrait se traduire par la poursuite de certaines activités ou leur reproduction dans d'autres projets et initiatives. Le renforcement des capacités et la formation des bénéficiaires ont été bien perçus par les bénéficiaires et les partenaires qui ont indiqué leur intérêt à apprendre du projet. De même, le recours aux bénéficiaires formés par le projet par d'autres communautés demandant un appui pour la gestion des conflits ou le recours aux structures déconcentrées ayant travaillé sur le projet en vue de reproduire les résultats du projet dans d'autres régions ou d'autres projets sont autant d'effets indiquant un intérêt pour l'approche du projet.
116. Il convient également de noter que d'autres projets au Niger s'inspirent de l'expérience des clubs Dimitra dont ils partagent la démarche à l'occasion de la mobilisation sociale pour la mise en œuvre de leurs activités, comme le projet PRODAF du Fonds international de développement agricole et le projet PAC-RC de la Banque mondiale.

4. Changement le plus significatif

Désormais, les femmes sont impliquées dans de nouvelles activités et dans la gestion des conflits.

117. Le changement le plus significatif indiqué par les personnes interrogées concerne l'implication des femmes dans des activités qui ne leur étaient pas accessibles avant le projet. Les personnes interrogées ont constaté que l'implication des femmes a été effective et leur visibilité dans la gestion des conflits a été très remarquée par tous les acteurs. En outre, Les femmes diffusent leurs connaissances auprès des autres femmes à travers les clubs. Les femmes se sentent plus libres de s'exprimer en public devant l'assemblée villageoise. Le projet semble avoir changé la mentalité de l'ensemble de la communauté puisque les femmes qui autrefois n'étaient pas considérées dans les instances de prise de décision sont désormais impliquées et considérées.

Les clubs d'écoute Dimitra ont apporté un grand changement de comportement dans la communauté.

118. Le deuxième changement significatif est relatif aux espaces de dialogues rendus possible grâce aux clubs Dimitra. Les personnes interrogées expliquent que les clubs – qu'ils soient féminins, masculins ou mixtes – les encouragent à exprimer des besoins ou attentes liés à leurs quotidiens. Grâce à la participation active de leurs membres, les clubs deviennent ainsi des groupements citoyens où hommes et femmes partagent leurs préoccupations et leurs besoins, obtiennent des informations autrefois inaccessibles et entreprennent conjointement des initiatives pour leur groupe ou la communauté.

5. Enseignements tirés

119. L'analyse des données collectées pendant l'évaluation a permis à l'équipe de tirer certains enseignements qu'elle expose dans la présente section. Ils pourraient être utiles pour une éventuelle suite des activités ou à d'autres partenaires mettant en œuvre des activités similaires.

Enseignement 1. Au Niger, certains dysfonctionnements semblent avoir eu lieu quant au respect des mandats confiés aux partenaires de mise en œuvre de l'opération de restauration des terres dégradées (en l'occurrence OXFAM): le paiement des montants dus à la main d'œuvre pourrait ne pas avoir été honoré. Ces difficultés ont été exacerbées par la pandémie de covid-19 qui a imposé l'arrêt temporaire des activités et obligé la FAO à identifier un autre partenaire, ce qui a entraîné des retards de paiement supplémentaires. Que ces réclamations soient justifiées ou non, il importe pour l'image du projet et des parties prenantes impliquées que ces questions soient réglées par la mise en place de mécanismes transparents, standardisés et consultatifs de rémunération de la main d'œuvre recrutée par le projet.

Enseignement 2. Au Tchad, une leçon importante tient aux risques de trop standardiser les interventions en ne tenant pas assez compte des réalités locales. Par exemple, le fait de vouloir distribuer les mêmes équipements dans tous les clubs d'écoute Dimitra (femmes, jeunes et mixte) de la province s'est avéré inefficace. Apporter plus de flexibilité devrait évidemment être accompagné d'une forte attention à l'équité afin d'éviter que l'appui apparaisse variable d'une zone à l'autre.

Enseignement 3. L'évaluation a permis de constater que l'insertion économique et la valorisation sociale des jeunes et des femmes est un facteur de consolidation de la paix, mais qu'ils ne sont pas suffisants en soi. Les jeunes et les femmes peuvent être de puissants artisans de la paix et de la cohésion sociale, mais il importe qu'ils soient accompagnés, que leurs capacités soient renforcées et qu'un espace soit créé pour leur permette de s'impliquer dans les questions de paix et de sécurité. Il importe en particulier de mettre à profit les opportunités de consolidation de la paix que crée l'insertion économique de ces groupes.

Enseignement 4. Dans le contexte du projet, l'évaluation a constaté que lorsque les populations sont motivées et encadrées, elles sont capables de s'organiser elles-mêmes, de réfléchir à leurs problèmes et de faire preuve d'innovation pour gérer leur quotidien. Il convient donc d'investir temps et ressources afin de mettre en place des espaces de réflexion ouverts et inclusifs et de fournir un accompagnement qui respecte les inspirations locales et la capacité de transformation de chaque localité et de chaque groupe. En ce sens, la mise en place de mécanismes de dialogue tels que les clubs Dimitra semble bien adaptée aux contextes où les femmes et les jeunes sont, à des degrés divers, marginalisés par les normes culturelles.

Enseignement 5. Les entretiens ont permis de révéler qu'il existe parmi toutes les composantes sociales –les jeunes, les personnes âgées, les hommes et les femmes – une prise de conscience accrue des défis sécuritaires et de consolidation de la paix. De plus, la situation frontalière entravant la mobilité pastorale, l'insécurité liée aux groupes armés non étatiques et la circulation d'armes illégales sont des facteurs cumulés qui attisent le sentiment d'insécurité des populations de la zone et dévoilent leur fragilité. Les populations en sont conscientes et semblent rechercher des solutions. Cette situation, bien que difficile, représente une opportunité pour les interventions qui permettent aux populations locales de s'investir dans la consolidation de la paix et de la sécurité. Il importe donc d'investir sur ce contexte.

Enseignement 6. Les entretiens ont permis d'apprécier l'efficacité du projet en termes de synergie entre la FAO et les autres partenaires dans la mesure où la stratégie de mise en œuvre du projet a accordé une place de choix au partenariat, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle. C'est ainsi que plusieurs ONG locales, prestataires privés et services techniques de l'État ont appuyé le projet dans la mise en œuvre de ces différentes activités. Étant donné la situation sanitaire et sécuritaire, le recours à l'expertise locale s'est accompagné de mesures de renforcement de leurs capacités et de leurs ressources.

Cette approche a de nombreux avantages en termes de coût de prestations, d'allègement de charges logistiques, d'efficacité, de renforcement des capacités et d'appropriation nationale. Les résultats du projet tendent à confirmer qu'une telle approche, au-delà même des résultats du projet, contribue à la vitalité et à la professionnalisation des organisations locales.

Enseignement 7. L'implication des communautés à la base a été le maître mot dans le choix de certaines activités ainsi que dans leur réalisation. Ce sont elles qui définissent les besoins (sites de récupération, types d'ouvrages à réaliser, etc.). Il convient ici de reconnaître que les modalités de contractualisation avec les opérateurs privés pour la réalisation de certains ouvrages n'ont pas toujours été efficaces. C'est le cas de la mauvaise expérience de paiement des «*Fund cash for work*» que la FAO avait confié à l'institution de microfinance Ngada qui n'a pas été à la hauteur de l'opération. La leçon à retenir dorénavant est de savoir sélectionner avec soin les opérateurs et de jauger leurs compétences professionnelles et leurs capacités financières avant de leur confier des tâches de cette envergure.

6. Conclusions et recommandations

6.1 Conclusions

Conclusion 1. L'analyse des documents et les entretiens avec les parties prenantes ont confirmé la pertinence du projet car il s'inscrit de manière cohérente dans les initiatives de contribution à une transhumance apaisée dans les zones du projet et à l'établissement d'un dialogue au sein des communautés et entre les différentes communautés afin de créer une dynamique de paix et de cohésion sociale, d'où l'adéquation du projet avec les besoins des populations locales. De nombreux témoignages des acteurs ont révélé que le projet a contribué à apporter une réponse réelle à leurs attentes et à celles de la communauté pour la résolution des problèmes considérés comme prioritaires.

Conclusion 2. La mise en place des clubs d'écoute Dimitra a été reconnue comme une excellente porte d'entrée vers le dialogue et la pacification. L'enthousiasme avec lequel les bénéficiaires se sont investis dans les activités des clubs démontrent également le besoin réel des populations de dialoguer et d'échanger sur les transformations que leurs communautés vivent et endurent. Ces espaces de concertation ont également permis de faire émerger les questions de paix et de sécurité de manière endogène et ont confirmé la pertinence et l'urgence d'intervenir sur ces problématiques.

Conclusion 3. L'autonomisation des jeunes et des femmes a été reconnue comme une stratégie qui a permis à ces groupes d'être occupés et de contribuer à la réduction des conflits. Les témoignages des principaux acteurs et des populations bénéficiaires indiquent que le grand engouement des jeunes et des femmes pour les clubs Dimitra a beaucoup contribué à réduire la fréquence et la violence des conflits relatifs non seulement à la transhumance, mais aussi à la vie communautaire en général et à la gestion des ménages en particulier. Les témoignages indiquent notamment que ces clubs Dimitra ont acquis une reconnaissance et une notoriété publique alors que le niveau économique des hommes et des femmes se serait amélioré avec les activités génératrices de revenus. À titre illustratif, il convient de relever que les tensions intercommunautaires qui existaient entre les Arabes, les Toubous, les Kanouris et les Peuls, notamment dans les communes de Nguigmi et Ngourti connaissent actuellement un dénouement heureux à la faveur des interventions des clubs Dimitra. Ces succès mettent en lumière les effets catalyseurs du projet en matière de gestion et de consolidation de la paix. En outre, la qualité des relations entre les groupes ethniques et entre communautés hôtes et déplacées aurait connu un apaisement significatif.

Conclusion 4. Même si on considère que le projet a eu des impacts positifs qui vont dans le sens souhaité, il est probable que ces premiers pas dans la bonne direction ne suffisent pas à assurer la pérennité des acquis et gagneraient à être suivis par d'autres mesures d'appui. Il n'est certes pas évident, avec un projet d'une durée inférieure à deux ans, d'obtenir un impact durable sur le comportement des personnes dans les communautés. Même s'il est peut-être trop tôt pour parler de changement de comportements et d'attitudes, certaines attitudes nouvelles allant dans le sens de ce changement véritable et d'une plus grande cohésion sociale apparaissent tout de même perceptibles au sein des populations bénéficiaires.

Conclusion 5. Au Tchad, le projet a produit des effets qui sont encourageants et tangibles laissant augurer que les populations épouseront des comportements et attitudes en faveur du dialogue et de la gestion pacifique des conflits. Les connaissances acquises par les bénéficiaires ont été mises en application de façon efficace et le matériel mis à disposition est en grande partie fonctionnel dans les différents clubs d'écoute Dimitra.

Conclusion 6. La conclusion précédente est partagée du côté nigérien, où la gestion et les mécanismes de mise en œuvre du projet ont eu l'effet positif de permettre aux populations locales concernées de discuter ouvertement et librement des questions importantes ayant trait à leur quotidien, à la gouvernance locale et de pouvoir anticiper sur de nombreux conflits potentiels qui auraient pu entamer

la paix et la cohésion sociale au sein des communautés et entre les communautés. Les témoignages des principaux acteurs et des populations bénéficiaires indiquent que le projet a beaucoup contribué à réduire la fréquence et la violence des conflits relatifs non seulement à la transhumance, mais aussi à la vie communautaire en général et à la gestion des ménages en particulier.

Conclusion 7. Cependant, toujours du côté nigérien, on considère que certains des principaux acteurs de mise en œuvre du projet n'ont pas eu les opportunités nécessaires de concertation. Cette absence de rencontre et de concertation ne leur a pas permis de se consulter, de partager régulièrement leur expérience et leur savoir-faire respectifs et d'améliorer leurs performances dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Conclusion 8. Au Tchad, le projet a été jugé efficace dans l'ensemble, car malgré le retard de près d'une demi-année accusé en raison des restrictions de déplacements dues à la pandémie de covid-19, le projet a globalement atteint ses objectifs au regard des indicateurs proposés. Les produits prévus ont été tous réalisés sauf ceux relatifs aux activités transfrontalières. Les populations bénéficiaires apprécient aussi dans leur grande majorité l'approche du projet de miser sur l'autonomisation des femmes et des jeunes comme levier pour intervenir sur la gestion des conflits. La mobilisation des autres acteurs, notamment les autorités administratives et traditionnelles, a permis la réalisation de toutes les activités du projet.

Conclusion 9. Le projet a été, du moins pour la région de Diffa, la première initiative transfrontalière de consolidation de la paix. La stratégie du projet, notamment celle de l'animation des clubs Dimitra, semble avoir stimulé la motivation des acteurs communautaires à initier, de façon volontaire, des interventions dans leurs communautés respectives, comme dans le cas de la constitution des caisses de protection sociale permettant la réalisation de nombreuses activités d'intérêt général. Les clubs ont également permis d'ouvrir des espaces de dialogues permettant de parler ouvertement des questions de paix et de sécurité et de faire entendre les voix des femmes et des jeunes sur ces sujets sensibles.

Conclusion 10. En matière de genre, les questions relatives au genre ont été transversales et systématiquement abordées dans toutes les activités du projet. Les populations bénéficiaires ont été sélectionnées en prenant en compte un pourcentage à attribuer aux hommes et aux femmes. Bien que certaines dimensions culturelles aient parfois rendu plus difficile la participation des femmes, le projet a su mettre en place la stratégie axée sur l'autonomisation et la participation des femmes et des jeunes. Le projet a par exemple formé les populations en entrepreneuriat et en gestion de microcrédits. Les résultats du projet semblent démontrer que le renforcement des capacités de femmes en médiation et leur autonomisation économique représentent une stratégie pertinente pour réduire les conflits au niveau local.

Conclusion 11. Globalement, les résultats obtenus sont cohérents avec les moyens financiers et matériels mis à disposition. Toutefois, on observe un manque de cohérence dans l'approche de mise en œuvre de certaines activités: certains matériels ont été livrés partiellement (charrettes livrées avec des pneus usés et sans animal de trait) et certaines démarches n'ont pas abouti comme la mise en relation des clubs d'écoute Dimitra avec les radios locales. Des dossiers d'appel d'offres prévus pour le lancement de certaines opérations n'avaient pas été soumis aux services techniques compétents pour vérification de conformité et les travaux réalisés ont souffert de défaut de qualité.

Conclusion 12. La durabilité des actions du projet est probable. En effet, les activités menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ont eu des effets positifs pour les communautés. Les populations sont conscientes maintenant de leurs capacités à initier et à conduire des actions bénéfiques et durables pour peu qu'elles aient le leadership nécessaire, toute chose que s'emploient à leur apporter les clubs Dimitra. En outre, les bénéficiaires sont désormais conscients des effets négatifs des conflits qui les opposent souvent aux éleveurs transhumants qui arrivent à un certain moment de l'année dans leurs terroirs. Cette prise de conscience favorisera à l'avenir la gestion concertée des conflits et une diminution progressive des violences communautaires. De plus, la mise en place des clubs Dimitra semble avoir

fortement stimulé les initiatives locales. Capitalisant sur les expériences positives acquises pendant le projet – basées sur le dialogue et l'échange – les populations bénéficiaires ont pris elles-mêmes de nombreuses initiatives à caractère économique et social.

Conclusion 13. Du côté nigérien, les responsables des services techniques ainsi que les autorités administratives régionales dont le gouverneur déplorent que le projet n'ait pas réussi à optimiser la coordination transfrontalière effective, qui représentait pourtant une dimension essentielle. Presque tous les acteurs de mise en œuvre du projet affirment n'avoir pas connu le coordonnateur du projet installé au Tchad. La mise en œuvre et le suivi du projet n'ont pas bénéficié d'une bonne coordination susceptible de renforcer la cohérence, l'efficacité et l'impact du projet, en ce qui concerne les partenariats transfrontaliers. Le projet a été mis en œuvre comme s'il s'agissait de deux initiatives distinctes et juxtaposées. Même les téléconférences qui auraient pu permettre de pallier cette difficulté n'ont pas eu lieu à une fréquence permettant la mise en cohérence et le développement de synergies transfrontalières.

Conclusion 14. Les activités du projet ont été exécutées avec succès par des ONG locales. L'établissement de partenariat pour la mise en œuvre des activités a été faite en lien avec les autres parties prenantes constituées des entités au niveau central et déconcentré des départements ministériels (élevage, environnement, génie rural, hydraulique et agriculture). Le recours aux organisations locales pour la mise en œuvre des activités au niveau communautaire a permis de mettre en valeur leurs connaissances du milieu en identifiant des stratégies de transformations ancrées dans les réalités, les dynamiques et les contraintes socio-culturelles locales.

Conclusion 15. La collaboration avec des partenaires tels que la HACP, le PBF et la FAO a donné un écho international à l'initiative et renforce les possibilités d'exploitation de l'expérience. Les responsables du PBF ont été les premiers à reconnaître que l'expérience des clubs Dimitra est répétée actuellement avec succès dans de nombreux pays à travers le monde. Quant à la FAO, elle obtient de bons résultats sur cette approche et se propose donc de la partager avec ses partenaires à travers le monde.

Conclusion 16. Côté nigérien, on note avec optimisme que le partenariat avec le Gouvernement du Niger à travers la HACP ainsi qu'avec le Système des Nations Unies à travers le PBF est très solide et promoteur. Côté tchadien, on note avec plus de retenue que six mois après la fin du projet, les effets catalytiques sont plus ou moins perceptibles. Cependant, selon le délégué provincial de l'élevage, l'approche et la problématique promues par le projet sont développées aujourd'hui dans le cadre d'interventions d'autres organismes dans la localité.

6.2 Recommandations

Recommandation 1 (à la FAO, au PAM et aux autorités nationales). De part et d'autre de la frontière, le projet mériterait d'être suivi d'une deuxième phase compte tenu de ses résultats. Cette seconde phase devrait mettre l'accent sur la consolidation des acquis de la première phase du projet: poursuivre le renforcement des capacités des clubs d'écoute Dimitra; impliquer davantage tous les acteurs concernés dont notamment les services techniques déconcentrés, les commissions foncières et les chefs traditionnels dans les transformations des conflits; renforcer la dimension transfrontalière de l'approche et le partage des expériences entre les deux pays; réaliser les activités relatives à la transhumance transfrontalière; enfin, mettre en réseau les comités de gestion et de prévention des conflits entre les deux provinces (Diffa et Kanem). Quant aux centres vétérinaires, leur gestion ainsi que celle des produits zoo-sanitaires devraient faire l'objet d'une attention particulière afin de pérenniser un résultat qui rencontre l'assentiment des populations. Du côté tchadien, la durée de mise en œuvre effective semble trop courte (un peu moins de deux ans) pour parler de façon objective des impacts du projet; le projet devrait donc être refinancé et poursuivi afin de renforcer la durabilité des acquis et la pérennisation des résultats.

Recommandation 2 (à la FAO et aux autorités nationales). Devant le succès des clubs Dimitra, identifier et mettre en place des mécanismes qui permettent la diffusion de ces clubs à moindre coût et qui reposent sur les capacités techniques et financières nationales, et les accompagner dans des activités génératrices de revenus. Alors que l'impact des clubs est positif au niveau local, nombre de conflits doivent encore être réglés entre communautés. La mise en place des clubs dans un plus grand nombre de villages permettrait de mettre en place des réseaux qui pourraient avoir un impact sur d'autres types de problématiques.

Recommandation 3 (à la FAO et au PAM). Éviter les changements de partenaires qui ont un impact sur l'efficacité et parfois l'efficacité et la cohérence des résultats attendus. Au Niger comme au Tchad, les recommandations s'inscrivent dans la foulée des leçons apprises. Côté nigérien, on estime que la gestion d'une activité confiée à un partenaire devrait être réalisée de bout en bout par ce dernier afin de pouvoir plus facilement juger de sa responsabilité entière dans le cadre de l'exécution de sa mission.

Recommandation 4 (à la FAO et au PAM). Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, tenir compte de la spécificité de chaque zone pour l'octroi des équipements et des besoins de chaque groupe de bénéficiaires. Une distribution standard (même équipement pour tous les clubs d'écoute Dimitra) répartie sur six communes différentes s'est avérée inadaptée. Les clubs sont des espaces idéaux de dialogue pour identifier les investissements les plus pertinents pour les bénéficiaires et les investissements devraient être discutés dans ces forums.

Recommandation 5 (à la FAO et la HACP). Afin de renforcer la coordination, au Niger, accorder une importance particulière au montage institutionnel du projet et répartir de manière appropriée les rôles entre le maître d'ouvrage et les maîtres d'œuvre. Le comité de pilotage siégeant à Niamey étant trop loin du centre des opérations, il serait par exemple possible d'instaurer un comité de pilotage du projet au niveau régional qui pourrait être présidé par le gouverneur de la région, faciliter un suivi de proximité des réalisations du projet et apporter au besoin les reprofilages nécessaires. Pour le Tchad, il conviendrait d'envisager de recruter des ONG ayant une expérience avérée ou un consortium d'ONG basé sur un partenariat ONG internationales et ONG nationales. Ceci pourrait non seulement garantir la qualité des résultats mais et surtout permettre un transfert de compétences de l'un à l'autre des acteurs impliqués.

Recommandations 6 (à la FAO et aux autorités nationales). Encourager et suivre les animateurs locaux mis en place par le projet pour accompagner dans chacun des villages ciblés les clubs Dimitra dans leur mission d'encadrement. Identifier également et mettre en place des mécanismes qui permettent l'autonomisation de ces animateurs afin de leur permettre de renforcer leur appui et même de l'étendre au besoin. Selon l'ensemble des acteurs interrogés, le succès réside dans l'appropriation des acquis du projet par les autorités locales, les services techniques déconcentrés et les bénéficiaires. C'est à cette condition que les mécanismes, les outils de mise en place et les actions entreprises ont une forte probabilité d'être durables. Seul un dispositif de suivi rigoureux peut assurer la pérennisation de ces mécanismes et outils.

Bibliographie

- Algérie, Mali, Niger, Soudan et Tchad.** 2013. *Déclaration de N'Djamena. Élevage pastoral. Une contribution durable au développement et à la sécurité des espaces saharo-sahéliens.*
- Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.** 2013. *Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme «Mobilisons ensemble un effort ambitieux pour un pastoralisme sans frontières», 29 octobre 2013.*
- FAO.** 2006. *Policy Brief, June 2006, Issue2. Food Security.* Rome. (disponible à l'adresse: <http://www.fao.org/forestry/13128-0e6f36f27e0091055bec28ebe830f46b3.pdf>)
- FAO.** 2017a. *Cadre de programmation pays 2017-2020 de la FAO au Niger.* Niamey.
- FAO.** 2017b. *Cadre de programmation pays 2017-2021 de la FAO au Tchad.* N'Djamena.
- FAO.** 2019a. *Rapport de l'étude sur les bonnes pratiques de résolution de conflit en appui aux priorités de la CEDEAO. Projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem».* Rome.
- FAO.** 2019b. *Back-to-office report. Atelier de renforcement des capacités des maires, autorités coutumières, personnel des services techniques déconcentrés sur la mise en œuvre des textes en matière de gestion pastorale du projet transfrontalier PBF.* Niamey.
- FAO.** 2020. *Rapport intermédiaire sur l'activité de balisage pour le projet PBF: PA 033/2020/FAO.* FAO et FACPAD (Poullou M.B.), Rome.
- FAO.** 2021a. *Rapport bilan. Letter of agreement: 029/PA/2020.* Rome.
- FAO.** 2021b. *Analyse des conflits liés à la transhumance dans les régions de Diffa et de Kanem et à l'échelle transfrontalière. Rapport consolidé.* Rome.
- FAO.** n.d. *Document de projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)».* Niamey.
- FAO et FACPAD.** 2020. *Rapport final du PA N°031/PA/2019, dans le cadre de l'étude sur les bonnes pratiques en matière de résolution des conflits en appui aux priorités de la CEDEAO du projet transfrontalier PBF (Niger/Tchad).* Rome.
- Fonds international de développement agricole.** 2015. *Family Farming Development Programme in Maradi, Tahoua and Zinder region.*
- Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE).** 2008. *Ethical guidelines for evaluation.* New York, United States of America.
- Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE).** 2016. *Normes et règles d'évaluation.* New York, United States of America.
- Groupe de recherche, d'études et de formation (GREEF).** 2019. *Baseline du projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)».* Rapport Final. (disponible à l'adresse: <http://mptf.undp.org/document/download/22801>)
- Houna S.B. et Ibrahim, T.E.** 2020. *Back-to-office report.* FAO, Niamey.
- Ibrahim, T.E.** 2019. *Back-to-office report. Collecte de données sur la typologie des conflits.* FAO, Niamey.

Ibrahim, T.E. 2019. *Back-to-office report conjoint FAO/OXFAM pour la collecte des informations complémentaires de la planification participative communautaire du projet PBF transfrontalier (Niger/Tchad)*. FAO, Niamey.

Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), Réseau du CAD sur l'évaluation du développement (EvalNet). 2019. *Des meilleurs critères pour de meilleures évaluations Définitions adaptées et principes d'utilisation*. Paris.

OXFAM, FAO et PBF. 2020. *Rapport final d'activités. Projet «Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)»*. Mai 2019 à septembre 2020.

République du Niger, UNPBF, FACPAD et FAO. 2020. *Atelier de restitution et validation des résultats sur les études «analyse des conflits» et «bonnes pratiques en matière de résolution des conflits en appui aux priorités de la CEDEAO» dans le cadre du projet transfrontalier PBF (Niger/Tchad). Rapport général*. Niamey.

Sani, A.M., Haamza, A.D. et Malam, M.D. 2020. *Back-to-office report. Mission d'appui de l'unité suivi-évaluation au Sous-bureau de Diffa dans le cadre de la mise en œuvre des projets dans la région*. FAO, Niamey.

Système des Nations Unies au Tchad. 2017. *Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement (UNDAF) 2017-2021, Tchad*. N'Djamena.

Système des Nations Unies au Niger. 2019. *Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement (PNUAD/UNDAF) 2019-2021, Niger*. Niamey.

Tchad. 2017. *Vision 2030, le Tchad que nous voulons*. N'Djamena.

Appendice 1. Liste des personnes interrogées

Liste des personnes interrogées au Tchad

Nom	Prénom	Structure
Abakar	Sani	Fédération élevage
Adelkader	Abakar	FAO
Adyl	Béchir	Organisation des professionnels de l'élevage et de la sécurisation des systèmes pastoraux
Agomon	Ndorade	FAO
Dilla	Karabeye	Direction de l'organisation des professionnels de l'élevage et de la sécurisation des systèmes pastoraux
Dingamnodji	Mekonyo Steven	FAO
Djemba	Bonaventure	FAO
Fougou Alifa	Zezerty	Administration locale
Hassan	Terap	Administration locale
Hassan Abba	Salah	Administration
Kakule	Paulin	FAO
Mahamat Adoum	Mai	Secteur élevage
Mbey Habgue	Angèle	FAO
Onesime	Djoumbé	Délégation élevage
Sorto	Mahamat	FAO
Youssef Mahamat	Mbodou	Secteur élevage
Youssef Yaya	Mouli	Administration locale

Liste des personnes interrogées au Niger

Nom	Prénom	Structure
Abba Mallam	Brah	Secrétariat permanent Commission foncière communale Gueskéro
Abdoulaye	Mounkaila	OXFAM
Ali	Saley	OXFAM
Alio	Hamza	FAO
Almadjir	Mamane	Direction régionale environnement
Amadou	Garba	Secrétariat permanent Commission foncière départementale
Assoumane	Hassane	Association pour la promotion de l'éducation à la base
Assoumane	Amadou	Conseil régional
Boureima	Halidou	Direction régionale élevage
Cigwerhe	Jean-Claude	PBF
Djounoumbi	Emmanuel	PBF
Habsatou	Boubacar	PBF
Ibrahim	Hassane	Préfet
li	Adam	Secrétariat permanent Commission foncière communale
Issa	Lemine	Gouverneur de région
Issoufou	Moussa	OXFAM
Kassouma Abba	Fadèye	Secrétariat permanent Commission foncière communale
Lawali	Issa	HACP
Madi	Zarami	Direction régionale génie rural
Maidadji	Bagoudou	FAO
Mamadou	Boukar	ONG Fédération des associations et collectifs pastoraux de Diffa
Maman	Kassoum	Direction départementale génie rural
Mani	Tahirou	Secrétaire général ONG Fédération des associations et collectifs pastoraux de Diffa
Mato	Seydou	Direction régionale hydraulique
Oumar	Ousmane	Secrétariat permanent Commission foncière départementale
Tahirou Mallam	Boukar	OXFAM
Youra	Mamadou	Secrétariat permanent Commission foncière communale Kabléwa

Appendice 2. Questions d'évaluation

Catégorie d'informateurs
1- Personnel de la Haute Autorité à la consolidation de la paix/Gouvernement tchadien
2- Personnel des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Programme alimentaire mondial)
3- Membres des comités de gestion des conflits
4- Représentante des associations de femmes
5- Représentant des pasteurs transhumants
6- Représentants des agropasteurs
7- Représentants des agriculteurs maraîchers et pluviaux
8- Représentants des jeunes
9- Représentants des forces de défense et de sécurité
10- Chefs traditionnels dans les localités du projet
11- Représentants des autorités religieuses, traditionnelles, locales, etc.
12- Personnel des services déconcentrés (agriculture, élevage)
13- Population (en s'assurant d'un échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge, groupe socio-linguistique)

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
A. Pertinence <i>Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée au contexte local et aux priorités des groupes cibles?</i>	A.1 - L'intervention s'est-elle progressivement adaptée à l'évolution de la situation? L'analyse du conflit a-t-elle été repensée ou actualisée pour guider les activités dans un contexte en constante évolution?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11
	A.2 - Dans quelle mesure la stratégie de ciblage était-elle en adéquation avec les objectifs visés?	
	A.3 - Le projet a-t-il été mis en œuvre pendant la période la plus opportune?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
	A.4 - Dans quelle mesure le projet a-t-il adopté une approche participative lors de la conception et de la mise en œuvre, incluant les parties prenantes et les groupes cibles?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
	A.5 - L'identification des clubs d'écoute Dimitra, ainsi que les autres acteurs a-t-elle été effectuée de manière pertinente?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
	A.6 - Comment le genre et l'inclusion sociale ont-ils été intégrés dans la conception du projet, l'identification des bénéficiaires, la mise en œuvre et le suivi-évaluation?	1, 2
	A.7 - L'approche du projet est-elle la meilleure pour obtenir les résultats prévus? Les participants au projet sont-ils ceux qui sont à même de permettre les transformations visées? Est-ce bien les bonnes zones pour atteindre ces objectifs?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
	A.8 - Le projet a-t-il effectué une cartographie exhaustive des projets existants?	1, 2
	A.9 - La théorie du changement est-elle fondée sur des hypothèses valables/vérifiées? Les hypothèses de base abordées par le document de projet reflétaient-elles les réalités des zones d'intervention?	1, 2
B. Cohérence <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il été aligné</i>	B.1 - Le projet s'inscrit-il dans le cadre des stratégies locales, nationales et régionales?	1, 2

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
<i>sur les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par les gouvernements respectifs et le Système des Nations Unies?</i>	B.2 - Dans quelle mesure le projet est-il aligné aux priorités de l'UNDAF, de la FAO et du PAM?	1, 2
	B.3 - L'intervention s'est-elle substituée à d'autres projets locaux ou est-elle venue les compléter?	1, 2
	B.4 - Les opportunités de complémentarité ont-elles été maximisées?	1, 2
C. Impact <i>Quelles contributions aux résultats ou à l'impact initial en termes de cheminements vers la paix peuvent être attribuées aux interventions du projet?</i>	C.1 - Le projet a-t-il contribué à la réduction des conflits transfrontaliers?	1, 2
	C.2 - L'intervention a-t-elle abouti à des résultats différents pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles?	2, 3, 4, 8, 10, 11, 12
	C.3 - Dans quelle mesure les activités génératrices de revenus ont-elles permis une autonomisation des femmes (sociale et économique)?	2, 5, 6, 7, 12
	C.4 - Dans quelle mesure le projet a-t-il permis aux femmes et aux jeunes de participer activement dans les débats au-delà d'une simple activité présentielle?	3, 4, 8, 9, 10, 11, 12
	C.5 - Quelle est la nature principale des transformations recensées (changements dans les mentalités, les comportements, les relations ou les pratiques (en nombre de personnes et/ou selon une classification en fonction des critères retenus comme le sexe)? Des effets négatifs secondaires sont-ils observables?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
	C.6 - Les femmes sont-elles mieux informées sur leur rôle et leurs droits relativement à la prévention et la gestion des conflits?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
D. Efficacité <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint son objectif et ses résultats?</i>	D.1 - Les activités génératrices de revenus et autres activités économiques développées par le projet sont-elles adaptées aux besoins des marchés locaux et reposent-elles sur une analyse de marché des zones d'intervention? Quels sont les effets primaires et secondaires, directs ou indirects, positifs ou négatifs, visés ou imprévus, immédiats ou à long terme, à court terme ou durables du projet?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13
	D.2 - Dans quelle mesure le renforcement des mécanismes de prévention de conflits, ainsi que l'inclusion des jeunes et des femmes dans les activités économiques ont-ils été efficaces dans la prévention et réduction des conflits?	
	D.3 - Les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle plus actif et efficace dans la gestion et la prévention des conflits?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13
	D.4 - Quels facteurs ont influencé, de manière positive ou négative, l'atteinte des résultats des projets?	4

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
E. Appropriation et durabilité <i>Les transformations induites par le projet permettront-elles de durablement prévenir et gérer les conflits?</i>	E.1 - Le document de projet décrit-il la stratégie de désengagement et de durabilité?	Revue littéraire
	E.2 - Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l'appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes?	Revue littéraire, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
	E.3 - Dans quelle mesure les activités du projet ont-elles bénéficié de l'engagement, de la participation et de l'appropriation des communautés locales?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
	E.4 - Existe-t-il une indication claire de la pérennité des mécanismes de prévention, des clubs Dimitra et des autres activités mises en œuvre?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
	E.5 - Les améliorations apportées aux relations entre éleveurs et agriculteurs persisteront-elles à la fin du projet?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
F. Efficience <i>Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats?</i>	F.1 - Les procédures administratives du PBF et des agences de l'ONU étaient-elles adaptées aux réalités des zones d'interventions?	1, 2
	F.2 - Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir les résultats?	1, 2
	F.3 - Quelles mesures ont été prises pour garantir l'efficacité de l'intervention par rapport à son coût?	1, 2
G. Efficacité du partenariat <i>La coordination et la cohérence ont-elles amélioré l'efficacité, l'efficience ou les impacts?</i>	G.1 - Quels ont été les complémentarités avec les autres intervenants et agences et la nature des relations avec eux? Quel effet ces complémentarités ont-elles eu sur la mise en œuvre du projet (en termes d'efficience, impact et efficacité)?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
	G.2 - Quels ont été les principaux obstacles et les principales difficultés à la coordination entre agences et avec les autres partenaires?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
	G.3 - Les analyses ont-elles été partagées avec les partenaires?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12
H. Sensibilité au conflit <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré la prévention des conflits dans son approche, sa stratégie et sa mise en œuvre?</i>	H.1 - Dans quelle mesure le projet a-t-il promu des approches innovantes en termes de consolidation de la paix?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
	H.2 - L'analyse des risques et les stratégies de mitigation ont-elles permis au projet de résister aux risques?	1, 2
	H.3 - Dans quelle mesure le projet a-t-il pu recenser et gérer les risques de mise en œuvre? Quels en sont les exemples?	1, 2

Catégorie	Questions	Catégories d'informateurs
	H.4 - Dans quelle mesure ces approches ont-elles été documentées et partagées avec les partenaires pour une reproduction à plus grande échelle?	1, 2
I. Effet catalytique <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à augmenter ou améliorer les investissements sur ce type de problématique?</i>	I.1 - Le projet a-t-il permis de mobiliser plus de ressources pour travailler sur cette problématique ou une problématique similaire?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9
	I.2 - Le projet a-t-il développé, testé et mis en œuvre une approche qui a été reprise par d'autres intervenants?	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Bureau de l'évaluation
evaluation@fao.org
www.fao.org/evaluation/fr/

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, Italie